

juillet-août 2025

VILLE DE
TOURS

tours.fr

tours

magazine

n°245

An illustration of a person with dark hair and sunglasses, wearing a white t-shirt and dark pants, riding a bicycle on a green path. In the background, there are stylized buildings, trees, and two red and white tram-like vehicles. One tram is labeled 'B Papoterie' and the other 'A Vaucanson'. Two butterflies are flying in the sky. The overall style is modern and artistic.

2030 : l'heure des métamorphoses

dossier p. 16

sommaire

juillet-août

04 vues d'ici

06 actualités

10 action municipale

- > Handicap : pour une ville accessible et inclusive
- > Hébergement : un compagnonnage toujours solidaire
- > Mirabeau-Poulenc : de la cour d'école au jardin partagé

14 décider ensemble

- > 3^e Budget participatif : une mobilisation inédite pour améliorer la ville



16 à la une

- > Tours 2030 : l'heure des métamorphoses

22 Tours demain

- > Faire vivre les Halles à tous ses étages

24 rencontre

- > Michel Embareck : du blues en chêne massif

26 Tours émancipe

- > Un "Tours Culture" à la carte
- > Et le TVB s'enflamma à nouveau

28 vie de quartier

30 tribunes

Couverture (1^{re} et dernière page) : illustration Chez Gertrud / Illustrissimo

Éditeur : Ville de Tours, 1-3 rue des Minimes, 37926 Tours Cedex 9, Tél. : 02 47 21 60 00 - www.tours.fr - Directeur de la publication : Emmanuel Denis - Directrice de la communication : Virginie Tenain - Responsable de la mission éditoriale : Sandrine Dartois - Rédaction : Kamel Ayeb, Sandrine Dartois, Benoît Piraudeau. Pour joindre la rédaction :

tours.magazine@ville-tours.fr - Maquette : Éloïse Douillard - Mise en page : Page Publique - Infographie p. 13 : Éloïse Douillard - Imprimerie : Groupe Maury Imprimeur - Imprimé sur papier couché recyclé PEFC 100 %.

Dépôt légal : 3^e trimestre 2025 - Tirage : 92 000 exemplaires - N° ISSN : 1244-6122.

Magazine disponible en version numérique sur www.tours.fr et en version papier à la Mairie de Tours, dans les mairies annexes et dans tous les équipements de la Ville.

La Ville de Tours fait appel au groupe La Poste pour assurer la bonne distribution du magazine auprès de l'ensemble des habitants. Si vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler par mail en nous communiquant votre adresse et votre numéro de téléphone pour suivi : tours.magazine@ville-tours.fr



Retrouvez toute l'information sur tours.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville de Tours.



L'édito d'Emmanuel Denis

maire de Tours



“

**Notre ambition collective : rendre
notre territoire plus respirable,
plus accessible, plus juste.**

Chères Tourangelles, chers Tourangeaux,

Alors que l'été s'installe et que notre ville s'anime de mille rendez-vous culturels et festifs dans le cadre de Tours sur Loire, nous poursuivons le travail de fond engagé depuis 2020 pour préparer l'avenir de Tours. L'été 2025 marque une nouvelle étape de cette transformation : les premiers travaux de la deuxième ligne de tramway démarrent, tandis que la concertation publique sur le SERM — notre futur RER métropolitain — bat son plein.

Ces 2 projets structurants incarnent une ambition collective : rendre notre territoire plus respirable, plus accessible, plus juste. Moins de pollution, moins de dépendance à la voiture, plus de solutions concrètes pour se déplacer autrement. Le tramway et le SERM ne sont pas des infrastructures isolées : ce sont des leviers de transformation pour l'urbanisme, l'égalité entre les quartiers, le climat, le pouvoir d'achat.

Ces investissements majeurs sont le fruit d'un travail engagé de longue date par la Métropole et le Syndicat des mobilités de Touraine. Ils sont maîtrisés, planifiés sur le temps long, financés de manière saine. L'enjeu n'est pas leur coût brut, mais leur capacité à répondre aux défis climatiques et sociaux de notre époque. Comme la première ligne de tramway en son temps, ces choix sont faits pour durer, et pour bénéficier à l'ensemble du territoire.

Le 23 juin dernier, les Rencontres du commerce ont permis de partager un diagnostic précieux sur la situation du centre-ville. Les enquêtes menées par la CCI, croisées avec les données de fréquentation depuis 2020, révèlent une réalité plus nuancée qu'il n'y paraît : fréquentation en hausse, progression des mobilités décarbonées, retour des habitantes et habitants en cœur de ville... mais aussi un sentiment d'essoufflement exprimé par certains commerçants, en écho à des tendances nationales.

Ces constats peuvent sembler contradictoires. Ils traduisent surtout une transition : les usages évoluent, les formes de présence se diversifient, et les achats ne répondent plus aux mêmes logiques qu'hier. Comme dans toutes les métropoles post-covid, on vient à Tours pour son cadre de vie, sa culture, ses événements, ses lieux de convivialité... mais pas toujours pour consommer de façon classique. Ce changement ne remet pas en cause la vitalité commerciale de notre ville — qui reste, de loin, la plus dynamique parmi les grandes villes du Val de Loire. Il nous oblige simplement à adapter nos politiques.

Notre responsabilité, dans ce contexte, n'est pas de freiner les métamorphoses, mais de mieux les articuler : entre attractivité, qualité de vie et vitalité économique.

C'est cette cohérence d'ensemble que nous portons, avec constance et exigence. Et c'est ici, dans une ville fidèle à son identité, mais ouverte aux défis d'aujourd'hui, que se construit une métropole à taille humaine.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Bien sincèrement
Emmanuel DENIS

**vous avez
des questions ?**

Écrivez-nous à l'adresse suivante :
courrier.vdt@ville-tours.fr



© Ville de Tours - F. Lafite

Tours, capitale du volley !

Après le titre de champion de France du TVB, les amateurs de volley ont été gâtés pour cette fin de saison ! Dans le cadre de sa préparation à la Ligue des nations, l'équipe de France masculine de volley-ball a posé ses valises à Tours jusqu'au 9 juillet. Les champions olympiques ont offert deux matches amicaux spectaculaires contre la République tchèque et des entraînements ouverts au public.

Le Jardin des Bordiers : un nouveau lieu de vie

Vendredi 23 mai, les élus ont lancé la première saison des animations au jardin des Bordiers qui intègre la programmation estivale de Tours sur Loire. Ce nouvel îlot de calme et de fraîcheur est né d'une démarche de co-construction entamée avec les habitants dans le cadre de la requalification du haut de la Tranchée depuis 2020. Concerts, spectacles, ateliers d'écriture ou de jardinage, visites insolites ou moments dédiés à la parentalité... tout l'été, le jardin des Bordiers vivra au rythme d'événements accessibles à tous.



© Ville de Tours - F. Lafite



© Cyril Chigot

Feu vert pour la 2^e ligne de tramway !

Déclaré d'utilité publique par le préfet d'Indre-et-Loire, le projet de deuxième ligne de tramway et de bus à haut niveau de service est officiellement lancé. Le jeudi 19 juin, à l'espace Jacques-Villeret, les élus des villes concernées par le tracé ont présenté le calendrier des chantiers du projet Lignes2tram. Les premiers travaux de dévoiement de réseaux commencent dès le mois de juillet. Une nouvelle étape de la révolution des mobilités !

Sur la photo, de gauche à droite : Christophe Boulanger, conseiller municipal délégué au plan de circulation, Christian Gatard, maire de Chambray-lès-Tours, Emmanuel Denis, maire de Tours, Sébastien Clément, maire de La Riche et Olivier Conte, maire de Saint-Pierre-des-Corps.



© Ville de Tours - F. Laffite

Faire du sport gratuitement et par tous les temps

Un nouvel aménagement sportif a été inauguré le samedi 14 juin, lors de la Fête du Quartier de l'Europe, square Lucie Aubrac. Avec ses nombreux agrès accessibles aux personnes à mobilité réduite, cette aire couverte permet une pratique sportive en accès libre et gratuit, quelle que soit la météo. D'un montant de 200 000 €, inclus dans son programme de requalification de l'offre sportive de proximité, la Ville a bénéficié d'un financement de 73 000 € de l'État et de 50 000 € du Conseil départemental pour l'aménager.

Une école modulaire réutilisable aux Fontaines

Le quartier des Fontaines accueille une école modulaire innovante pour accompagner la rénovation énergétique de trois établissements vieillissants. Ce bâtiment provisoire, réutilisable, servira tour à tour aux écoles Giraudoux et Rimbaud jusqu'en 2027. Objectif : diviser par 2 la facture énergétique, améliorer le confort et réduire l'empreinte carbone. Grâce à des matériaux biosourcés, des cours végétalisées et une coordination intelligente des chantiers, la Ville économise 3 M€. Ce modèle d'organisation, de sobriété et d'engagement écologique traduit la volonté de la municipalité : préparer l'avenir, investir pour l'enfance et répondre à l'urgence climatique.



© Ville de Tours - F. Laffite



© Ville de Tours - F. Laffite

La première Maison du slam au monde !

Soutenus par la Ville de Tours, Mr Zurg et Yopo, cofondateurs de la Ligue slam de France sont à l'initiative de la première « Maison du slam de poésie » inaugurée le 17 juin aux Granges Collières, aux 2 Lions. Cette structure dédiée à la création, la formation, la diffusion et la transmission, est le premier lieu de ressources documentaires des archives de Marc Smith (le créateur américain du slam). Avec l'organisation de la 12^e Coupe de France en juin au Grand Théâtre, ce nouvel équipement confirme la renommée de Tours, capitale du slam français. Une programmation culturelle sera dévoilée en septembre.

© Ville de Tours - F. Lafite



MÉCÉNAT ET FINANCEMENT PARTICIPATIF

Participez à la restauration de la fontaine de Beaune-Semblançay

Joyau de la Renaissance, la fontaine est le dernier témoin du réseau hydraulique lancé en 1506 par la municipalité grâce au travail du maître fontainier Pierre-Valence et du sculpteur Michel-Colombe (lire Tours mag n°243). Elle souffre de graves altérations et sa restauration consiste à supprimer les réparations inappropriées, à restituer les éléments disparus et à nettoyer la pierre, sans remettre en eau la fontaine. Grâce à vos dons, ce monument emblématique pourra retrouver son esthétique d'origine et enrichir le cœur historique de Tours. Les travaux doivent débuter en septembre 2026 pour un montant de 189 125 €.



 Rendez-vous sur fondation-patrimoine.org/102917

LECTURE PUBLIQUE

Des contes au jardin botanique

Les bibliothécaires et les jardiniers ont travaillé de concert pour proposer une expérimentation cet été au jardin botanique. Près des enclos des animaux, un QR Code sera apposé. En le « flashant » avec un smartphone, vous pourrez accéder à une sélection de contes sur les animaux, lus par les bibliothécaires. Ils sont tirés des collections de la section jeunesse du réseau des bibliothèques municipales. À partager en famille !

LECTURE PUBLIQUE

Bibliothèque : c'est gratuit dès le 15 juillet !



© Ville de Tours - F. Lafite

C'est une question qui sera soumise au Conseil municipal du 7 juillet. La municipalité souhaite mettre en place la gratuité dans son réseau des bibliothèques à compter du 15 juillet. Par ce geste fort, la municipalité souhaite supprimer un frein majeur à l'accessibilité, rendre plus lisible l'offre, conforter la lecture publique dans son rôle éducatif et renforcer sa place comme lieu d'échange et de partage. L'inscription préalable avant tout emprunt reste obligatoire.

 bm-tours.fr

© CESER Centre-Val de Loire



DISPARITION

France de Sagazan (1939-2025), conseillère municipale

Élue au Conseil municipal de 2001 à 2008, France de Sagazan était membre de la commission municipale chargée des relations internationales. Elle fut administratrice de l'Alliance française de Touraine. Engagée pour l'Europe, elle fut la présidente du Mouvement européen de Touraine, la vice-présidente de la Maison de l'Europe d'Indre-et-Loire et s'est investie, au sein du Conseil économique social et environnemental régional (CESER) Centre-Val de Loire, autour des questions européennes. Elle était commerçante rue de la Scellerie et a assuré la présidence de l'Union commerciale et artisanale de Tours.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Réseau de chaleur : attention travaux en mairie !

La direction Énergie de Tours Métropole Val de Loire va procéder du 15 juillet à la fin du mois d'août à des travaux de raccordement de l'Hôtel de Ville au réseau de chaleur urbain, alimenté par la centrale biomasse du Menneton (lire Tours Mag n°233). L'impact pour les usagers du service public est non négligeable : l'accès à la mairie sera impossible par les rues Nationale et des Minimes. L'entrée se fera uniquement par le boulevard Heurteloup.

 rezomee.fr/tmed

SANTÉ

S'inscrire sur le registre canicule

L'inscription est ouverte aux personnes de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail, aux 65 ans et plus et aux personnes en situation de handicap, isolées et vivant à leur domicile. En cas de canicule, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) contacte les personnes inscrites pour vérifier si elles ont besoin d'aide. Sans réponse, la police municipale peut intervenir. Les personnes enregistrées restent inscrites et peuvent signaler au CCAS tout changement et leurs absences pendant l'été. Si vous connaissez une personne isolée ou fragile, n'hésitez pas à lui en parler.

Se renseigner : CCAS 2 allée des Aulnes 37012 Tours Cedex 1, tél. : 02 18 96 11 15. ccas-tours.fr

QUALITÉ DE VIE DES SENIORS

Tours reçoit le label

« Ville amie des aînés »



Le congrès annuel du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) qui s'est tenu le 20 mai à Saint-Quentin a été l'occasion pour la Ville de Tours de recevoir le label « Ville amie des aînés » (niveau or). Il vient récompenser la démarche de construction du Plan Bien Vieillir, engagée depuis 2019 par la Ville de Tours et son Centre communal d'action sociale (CCAS), pour améliorer la qualité de vie des seniors. Le label est attribué pour 6 ans et fera l'objet d'un audit dans les 3 ans. En photo : Delphine Daries, conseillère municipale déléguée aux politiques intergénérationnelles, à l'habitat et à la qualité de vie des seniors, Manon Crouzet, chargée de mission Bien Vieillir au CCAS et Rachel Moussouni, adjointe déléguée à l'action sociale, à la santé, à l'autonomie et aux solidarités intergénérationnelles.

NATURE EN VILLE

Parcs et jardins : les bonnes pratiques

La Ville de Tours tient à rappeler quelques conseils pour que les espaces verts restent des lieux agréables pour toutes et tous. Si certains « GPS vélo » indiquent que vous pouvez traverser les parcs et jardins, vous devez le faire en descendant de votre vélo dans les jardins Prébendes d'Oé et Botanique. Des poubelles de tri sont installées aux sorties des jardins, pensez à y

déposer vos déchets. Des pelouses sont interdites pour préserver les sols et les racines dans les jardins patrimoniaux. Les déjections doivent être obligatoirement ramassées et les chiens tenus en laisse. Des panneaux disposés à chaque entrée rappellent les règles d'usage.



© Ville de Tours - F. Lafite

tours.fr



JEUNESSE

Le 360, nouveau QG des jeunes

Les nouveaux locaux du Bureau Information Jeunesse (BIJ 37), situés au 78 rue des Halles, ont été inaugurés le 20 mai. Nouvel espace, nouvelle ambition, donc nouveau nom : « Le 360 », comme un tour d'horizon des préoccupations des 12-25 ans (35 ans pour certains dispositifs). Orientation, emploi, logement, mobilité internationale, culture, vie étudiante, autant de prétextes pour pousser la porte du 360, qui accueille aussi des associations partenaires — Centraider, Animafac, Caracol, et bientôt la Maison de l'Europe — pour former un « tiers-lieu » dédié à la jeunesse. Soutenu par la CAF, la Métropole, la Ville de Tours, la Région et le Département, le projet a bénéficié de 300 000 € d'investissements. L'ancien local du BIJ (57 avenue de Grammont) laisse place à Véloce, un magasin concept autour du vélo.

bij37.fr

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Fermeture des mairies annexes et de quartier

La mairie annexe de Saint-Symphorien est fermée au public les samedis matin, du 12 juillet au 23 août inclus (les célébrations comme les mariages ou les parrainages civils sont maintenues). La mairie de quartier des Fontaines est fermée les samedis matin, du 12 juillet au 23 août inclus. La mairie annexe de Sainte-Radegonde est fermée au public tous les après-midi du 15 juillet au 14 août inclus.

Faciliter le vélo au quotidien



Le chantier de la rue des Bordiers (itinéraire n°2)

Les travaux sur le giratoire Daniel-Mayer se terminent pendant l'été et l'intervention sur la rue des Bordiers se déroule de juin à la fin du mois d'août. Une section de vélorue, à sens unique pour la circulation motorisée dans le sens ouest vers est, sera aménagée entre l'intersection avec la rue de la Chanterie et celle avec la rue de la Chevalerie. Elle se poursuivra entre le sud de l'intersection avec la rue de la Chevalerie jusqu'au nord du giratoire Peintres-Chagall. L'actuel giratoire sera transformé en un carrefour assorti d'un dispositif de filtrage des différents flux pour restreindre l'accès aux véhicules. La continuité du revêtement de la vélorue y sera assurée et celle-ci se poursuivra après le giratoire jusqu'à l'intersection avec la rue de la Fosse Marine au nord, avec la mise en place d'un sens unique pour la circulation motorisée dans le sens sud vers nord.

La place de la Tranchée (itinéraires n°1 et 2)

Après les premiers travaux de végétalisation de la place de la Tranchée au printemps dernier (lire Tours Mag n°243), un anneau cyclable sera aménagé autour de la place cet été.

La passerelle sur le pont d'Arcole (itinéraire n°3)

Depuis février, Tours Métropole Val de Loire poursuit la construction de la passerelle piétons-vélos de franchissement du Cher entre Tours et Saint-Avertin (lire Tours Mag n°242). La construction des piles du côté nord continue au second semestre et les premières opérations de lancement de la passerelle sont prévues pendant les vacances d'été. Elles se poursuivront par phases jusqu'en octobre. Pendant toute la durée du chantier, les promenades en bord du Cher sont fermées. Des cheminements piétons et vélos sont maintenus sauf lors des opérations de lancement. L'équipement doit être livré et raccordé au réseau cyclable Vélival au 2^e semestre 2025.



La nouvelle vélorue dans la contre-allée est de l'avenue de Grammont.

© Ville de Tours - F. Lafite

Vélival avenue de Grammont : de nouveaux usages

Les vélorues sont finalisées dans les contre-allées de l'avenue de Grammont. Elles améliorent la sécurité et la fluidité des circulations cyclistes tout en préservant le bon fonctionnement des transports en commun. Les vélos peuvent emprunter chaque contre-allée en double sens, entre les rues Salengro/Grécourt et la place de la Liberté, mais ne sont plus autorisés à emprunter les couloirs bus entre les places de la Liberté et Jean-Jaurès. Cyclistes et automobilistes, vous êtes invité à adapter votre vitesse, à rester vigilants face aux flux opposés et, en cas d'accès à la contre-allée, à céder la priorité aux véhicules et vélos déjà engagés.

L'aménagement sur les rues Buffon et Voltaire (itinéraire n°2)

L'objectif de l'itinéraire est d'offrir une alternative sécurisée et confortable à la rue Nationale avec une connexion à la gare de Tours. La rue Voltaire est transformée en vélorue tout comme la portion de la rue Buffon entre les rues de la Préfecture et Zola (travaux de mi-juin à mi-juillet). La partie entre la rue de la Préfecture et le boulevard Heurteloup garde sa piste bidirectionnelle (travaux de mi-juillet à août). Les portions concernées sont fermées à la circulation motorisée et cycliste pendant les chantiers. Des trottoirs traversants sont créés aux intersections pour sécuriser les trajets des piétons. Les commerces restent accessibles. Les accès riverains sont maintenus, de préférence en dehors des chantiers (17h-8h). La Ville profite de l'opération pour créer un espace piéton éphémère de convivialité face au Grand Théâtre, appelé « Parvis d'été », avec des animations jusqu'à la rentrée (lire Tours Intense page 7).



© Ville de Tours - F. Lafite

L'aménagement cyclable place Choiseul (itinéraires n°1, 2, 9 et 10)

Les travaux débutent cet été et s'étalent jusqu'à la fin du mois d'octobre. Ils se dérouleront en partie de nuit pour limiter les impacts sur la circulation et l'accès à l'avenue de la Tranchée. Celle-ci sera inaccessible du 7 au 18 juillet de 20h à 6h. La circulation est modifiée en juillet-août sur une partie des quais Portillon et Paul-Bert, suivez les déviations.

Fin des travaux avenue Pont-Cher (itinéraire n°10)

L'aménagement se termine dans le courant du mois de juillet par la portion située entre la traversée du tramway après l'arrêt de l'Heure Tranquille jusqu'à la nouvelle entrée créée pour le projet d'îlot C (piste bidirectionnelle). La section manquante entre cette entrée et le giratoire Marcel-Dassault sera réalisée à l'issue de l'aménagement de l'îlot C. Un aménagement provisoire sera mis en place.



Le 4 mai sur l'avenue Pont-Cher à l'occasion de l'événement **Tours en Selle.**

+ retrouvez l'actualité de Vélival sur tours-metropole.fr/les-travaux. Fil info Whatsapp 07 87 82 14 85. Posez vos questions sur contact-velival@tours-metropole.fr

Cet été, roulez avec l'Accueil Vélo et Rando

Un mécanicien-animateur vous propose de découvrir les bases de la mécanique vélo et partage ses astuces. Prochains rendez-vous (gratuit sur inscription) : entretenir son vélo vendredi 8 août de 17h à 19h, réparer une crevaillon samedi 23 août de 15h à 17h, régler son dérailleur vendredi 5 septembre de 17h à 19h, régler les freins samedi 20 septembre de 15h à 17h. Les outils sont mis à disposition. Venez avec votre vélo. Les balades sont accompagnées par l'office de tourisme au départ de l'Accueil Vélo et Rando. Prochains rendez-vous : balade nocturne à Tours samedi 26 juillet et vendredi 15 août de 21h à 22h30, balade arty et street art samedi 9 août de 9h30 à 12h, balade de Tours à la Riche pour découvrir la spiruline vendredi 19 septembre de 14h à 17h. Tarifs : 10 €/14 €. Inscription obligatoire sur tours-tourisme.fr.

+ Accueil Vélo Rando, 31 boulevard Heurteloup, tél. : 02 47 33 17 99 et velo-rando-touraine.fr/animations-velo



Une offre de transports en commun accessible à tous

Un seul billet pour prendre le bus, le tram ou le train

Une nouvelle offre va voir le jour d'ici cet automne. Les usagers du réseau Fil Bleu détenteurs du M-Ticket ou d'un abonnement pourront emprunter, sur le territoire métropolitain, les trains Rémi de la Région Centre-Val de Loire. Le Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT) et la Région Centre-Val de Loire franchissent un pas supplémentaire dans la mise en œuvre du Service Express Régional Métropolitain (SERM). Le SMT installe 25 valideurs Fil Bleu dans les gares de Tours, Saint-Pierre-des-Corps, Joué-lès-Tours et les haltes ferroviaires de Ballan-Miré, Druye, Joué-La Douzillière, La Membrolle-sur-Choisille, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Genouph et Savonnières. La gare de Fondettes/Saint-Cyr-sur-Loire, qui doit rouvrir en décembre dans le cadre du SERM, sera également équipée. Vous pourrez voyager avec la même carte et au tarif Fil Bleu en tram, en bus ou en train.

+ smt-touraine.fr

Centre-Val de Loire : des balades en train avec son vélo

Cet été, la Région Centre Val de Loire propose plusieurs idées d'escapades en train, en car et à vélo grâce au réseau Rémi au départ de Tours : vers Chinon, Bourgueil, Vendôme, Amboise, dans la vallée du Cher, vers Loches et les vallées de l'Indre ou de la Vienne. Pour voyager avec son vélo dans les trains Rémi, la réservation est obligatoire (1€/vélo/train) le week-end et les jours fériés. Elle est fortement recommandée en semaine pendant l'été, période de forte fréquentation. Il est aussi possible d'embarquer son vélo sur certaines lignes de car Rémi, sur réservation gratuite et obligatoire jusqu'à 17h la veille du départ (ou 17h le vendredi pour un trajet le lundi) au 0 806 70 33 33.

+ remi-centrevaldeleire.fr et appli mobile Rémi



Rue Auguste-Chevallier, le tourne-à-gauche sera remplacé par un espace végétalisé.

Des espaces publics agréables à vivre

La végétalisation du carrefour Boisdénier/Chevallier

En accompagnement du déploiement de la vélorue rue Auguste-Chevallier (entre les rues Boisdénier et Général-Renault), Tours Métropole Val de Loire va requalifier le carrefour entre les rues Boisdénier et Auguste Chevallier : avec l'aménagement du « tourne-à-gauche » (devant la boulangerie) sous la forme d'un espace végétalisé avec des pavés enherbés, l'ajout d'appuis vélos et la gestion intégrée des eaux pluviales. L'aire de livraison est maintenue rue Auguste-Chevallier, une autre sera créée rue Boisdénier. Les travaux s'étaleront sur 3 mois jusqu'à fin septembre.

HANDICAP

Pour une ville accessible et inclusive

La Ville de Tours poursuit ses efforts pour rendre l'ensemble de ses bâtiments publics accessibles à tous. Un chantier d'envergure qui concerne pas moins de 231 Établissements recevant du public (ERP).

Conformément à la « loi Handicap » de 2005, la Ville de Tours s'est engagée dans une démarche globale d'amélioration de l'accessibilité de ses bâtiments publics : musées, écoles, crèches, équipements sportifs... Cette opération d'envergure a été confiée en mandat à la SET (Société d'équipement de Touraine), suivant le plan Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée). Les 2 premières phases de ce plan ont permis de réaliser des aménagements significatifs sur 66 bâtiments. Parmi eux, le Centre municipal des sports est un exemple emblématique de cette transformation.

Des tests réalisés avec les utilisateurs

Le 19 mai dernier, la visite de fin de travaux s'est déroulée en présence des représentants d'associations (APF, AFM-Téléthon, Comité Valentin Haüy, Association Handicap Visuel Val de Loire, APAJH...) et de la Direction départementale des territoires. Elle a permis de constater des avancées concrètes attendues : 5 rampes d'accès et 2 ascenseurs au gymnase Danton, des vestiaires adaptés dans la salle Grenon et à la patinoire, un ascenseur, des bandes de guidage au sol, des mains courantes... « *Même s'il reste encore quelques petits désordres à revoir, comme la hauteur des patères dans les vestiaires ou la signalétique à certains endroits, ça fait plaisir de voir que les choses avancent* », remarque Éric Bouchet, élu à l'Association des paralysés de France. « *Au-delà de la simple mise en conformité, cette démarche permet de s'assurer que les aménagements réalisés répondent aux besoins réels des personnes concernées* » souligne Pascal Brun, conseiller municipal délégué au handicap.



Au-delà de la simple mise en conformité, cette démarche permet de s'assurer que les aménagements réalisés répondent aux besoins réels des personnes concernées.

Pascal Brun, conseiller municipal délégué au handicap.

© Ville de Tours - F.Lafite



Au Centre municipal des sports, de nouvelles bandes de guidage ont été installées pour les personnes malvoyantes

La crise des matériaux et l'inflation ont engendré une augmentation de près de 3 M€, portant le montant total des travaux à près de 11,28 M€ pour mettre en conformité les 66 bâtiments. Il restera encore environ 120 ERP à adapter d'ici 2030.

La Guinguette s'adapte aux handicaps

L'équipe du Petit Monde, qui gère la Guinguette en bord de Loire, a mis en place de nombreux aménagements qui simplifient la vie des personnes à mobilité réduite : la scène, les terrasses, loges et sanitaires sont désormais accessibles. En cas de besoin, un tipi offre un espace de repos et de répit au Bar à Mômes. Par ailleurs, la Ville a aménagé une rampe dans la descente qui mène à la Guinguette principale, et des travaux sont programmés à l'automne prochain sur la rive opposée, pour rendre accessible la plage. Grâce à tous ces aménagements, la Guinguette a pu accueillir dans des conditions optimales, le 13 juin, la 4^e édition du festival HandiFestif : une journée de sensibilisation qui met en lumière les savoir-faire des personnes en situation de handicap.



Une nouvelle rampe d'accès facilite l'accès à la guinguette sur les quais de Loire.

© Ville de Tours - F.Lafite

Un compagnonnage toujours solidaire

L'ancienne maison des Compagnons du Devoir est en chantier cet été. Ce bâtiment historique accueillera bientôt une colocation solidaire et interculturelle. Explications.

Situé rue Littré, ce lieu historiquement lié aux Compagnons du Devoir sera, dès la rentrée, temporairement et partiellement investi par des personnes réfugiées, de jeunes actifs et des étudiants en situation de précarité. Avant que les 29 chambres à aménager puissent être occupées, il a fallu, en accord avec le nouveau propriétaire, obtenir l'aval de l'Architecte des bâtiments de France (ABF). Et assumer le coût d'un important chantier de remise aux normes : 70 000 €. Les efforts conjoints de la Ville et de la Métropole auront permis de lever cet obstacle. Le feu vert du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), après celui de l'ABF, a permis de lancer enfin les travaux ce mois-ci.

Un projet soutenu, un cadre expérimental

Ce projet, porté par l'association Caracol, a bénéficié du programme national *Logement d'abord* et du Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI), co-portés par la Ville et l'État. 34 000 € lui ont ainsi été alloués : une enveloppe de 24 000 € émanant du CTAI pour l'accompagnement social, et une autre de 10 000 € via *Logement d'abord*. Cette somme a été confiée non pas directement à Caracol, mais à un regroupement de 3 associations, réunies sous le nom d'*Entraide citoyenne*. On y retrouve Caracol, mais aussi *J'accueille* (hébergement chez l'habitant) et *Les Bureaux du cœur* (mise à disposition temporaire, en soirée, de locaux d'entreprises). Dans la structuration de cette entité, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a joué un rôle central, ayant été missionné pour développer de nouveaux projets d'hébergement et d'accès au logement en faveur de tous les publics éligibles au logement social, quelle que soit leur nationalité.



L'ex-maison des Compagnons, en cours de rénovation pour accueillir réfugiés, jeunes actifs et étudiants précaires.

Une nouvelle manière d'occuper la ville

Face à un marché locatif de plus en plus tendu, la Ville explore de nouvelles formes d'habitat en s'appuyant sur des initiatives portées par la société civile, à l'image de ce projet de colocation solidaire et temporaire rue Littré. Celui-ci ouvre une brèche : celle d'un urbanisme souple, solidaire, transitoire et réactif. Une manière aussi de redonner vie à des lieux vacants, au service de celles et ceux qui en ont le plus besoin.



L'occupation de l'ex-maison des Compagnons du Devoir est un exemple concret de lutte contre le gâchis immobilier, cette vacance d'espaces inutilisés alors qu'ils pourraient venir en aide aux plus démunis.

Marie Quinton, adjointe au maire déléguée au logement.



ÉCOLES EN TRANSITIONS

De la cour d'école au jardin partagé

La végétalisation de la cour de l'école Francis-Poulenc cet été préfigure la restauration du jardin Mirabeau. Deux projets particulièrement imbriqués.

Saturé, sursollicité, enclavé : le jardin Mirabeau ne parvient plus à répondre aux besoins d'un quartier qui concentre une densité scolaire et urbaine importante. Dans un environnement contraint, où familles, élèves et associations socio-culturelles se partagent chaque mètre carré, la Ville engage une stratégie en deux temps pour rééquilibrer les usages et redonner de l'air à l'espace public.

Une respiration d'abord par l'école

Cet été, la cour de l'école primaire Francis-Poulenc, mitoyenne du Conservatoire, fera l'objet d'une transformation importante dans le cadre de « Récité en Herbe ». Ce programme bien rodé anti-ilots de chaleur et favorable à la biodiversité préfigure une nouvelle manière d'habiter la ville, où les équipements publics évoluent selon les usages. Le réaménagement de la cour Francis-Poulenc (280 m² d'extension, potager, pergolas, arbres, zones d'ombre) intègre des aménagements durables et différenciés, tout en maintenant les jeux de ballon.

Un jardin à partager, à l'horizon 2026

Ce chantier marque ainsi la première étape d'un projet plus large, prévu en 2026 : la requalification du jardin Mirabeau,



© Ville de Tours - F. Laffie

Le parc Mirabeau et la cour de l'école Francis-Poulenc seront prochainement réaménagés.

dont les marronniers sont malheureusement condamnés (voir encadré). Ce jardin historique fait l'objet de nombreuses sollicitations de riverains. En particulier, les adolescents (10-15 ans) manquent d'un lieu à eux, entre les espaces pour tout-petits et ceux pour les jeunes adultes. Autre enjeu : le jardin sert également de base logistique pour les jardiniers municipaux. Des camionnettes y stationnent régulièrement, et la cohabitation avec les usages récréatifs devient délicate. La Ville souhaite rendre la cour Francis-Poulenc accessible au public durant les vacances scolaires, en la connectant au jardin Mirabeau. Une manière de désengorger l'espace vert sans créer de nouveaux équipements, dans une logique assumée de ville sobre et réversible.

Repenser les usages dans un quartier dense

Le quartier accueille plusieurs milliers d'élèves (lycée, conservatoire, écoles). L'extension foncière étant impossible, il faut repenser la porosité entre espaces scolaires et publics, sans nuire à leurs fonctions. Le projet Mirabeau-Poulenc illustre cette adaptation progressive et souple, sous la supervision des Architectes des bâtiments de France, car le jardin se situe en secteur sauvegardé.

L'allée des marronniers en fin de vie

Le jardin Mirabeau, ancien cimetière Saint-Jean-des-Coups fermé après les inondations de 1889, est devenu un jardin public en 1891. Il a longtemps porté le nom de jardin de l'Ermitage Saint-Joseph. Parmi ses éléments remarquables, les marronniers : ces arbres sont très suivis en expertise (diagnostic de stabilité par test d'ancrage, contrôle visuel...) car ils sont atteints par divers champignons lignivores (haploporé, amadouvier, armillaire...). Malgré cela, un marronnier est tombé en mai dernier sans qu'aucun élément ne laisse préjuger d'un risque quelconque. Son système racinaire était très largement dégradé. Les marronniers classés en mauvais état ou médiocre qui sont d'ores et déjà très atteints n'ont, par conséquent, que peu d'avenir et devraient être rapidement remplacés.

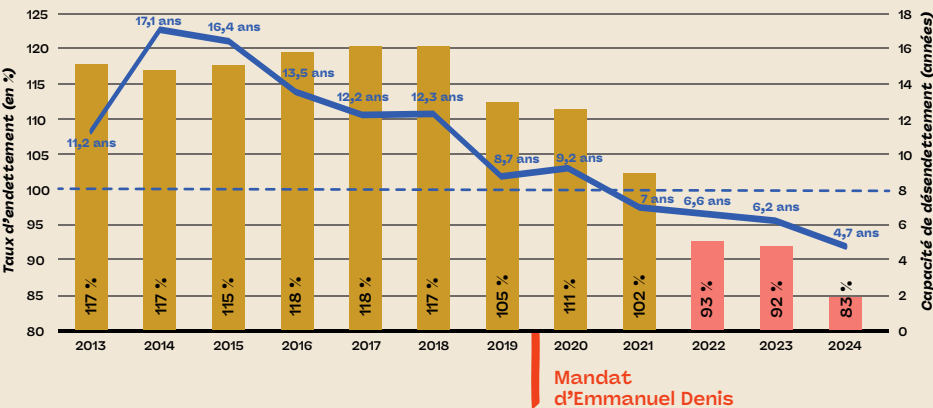


© Ville de Tours - V. Liorit

Compte administratif 2024 : l'année des records !

En dépit d'un contexte difficile, avec des taux d'intérêt élevés, une inflation importante et des conflits géopolitiques persistants, la Ville maîtrise ses dépenses, réduit sa dette et atteint un niveau d'investissement record.

Une dette maîtrisée et des finances assainies

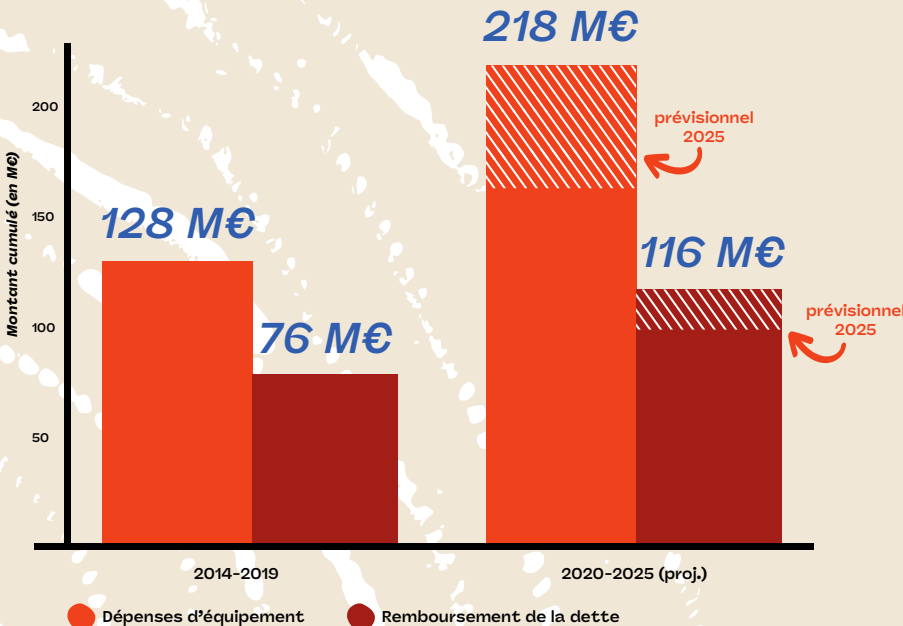


Une diminution de
11 %
de la dette

**Moins de dette,
plus de services publics :**
la capacité de désendettement
de la Ville passera de 8,7 ans en 2019
à seulement 4,7 ans en 2025, preuve
d'une situation financière
nettement améliorée.

Tours investit massivement depuis 2020

47 M€
investis
en 2024 :
un niveau
historique



Une école neuve
(Jean de La Fontaine), deux
autres modernisées
ou agrandies (Camus-Mauvois,
Claude-Bernard) et des cours
d'écoles végétalisées.



Une cuisine centrale pour
8 000 repas par jour, au service
d'une alimentation bio, locale
et de qualité pour les enfants.



Un nouveau gymnase,
des bâtiments publics
rendus accessibles, un
accompagnement
des projets de mobilité
en faveur du vélo et des piétons.



“
*Non seulement nous
maîtrisons nos dépenses
tout en investissant,
mais nous atteignons
presque 10 millions
d'euros de
cofinancements, ce qui
est aussi un record.*

”

Frédéric Miniou
Adjoint au Maire délégué
aux finances et aux
marges de manœuvre,
aux investissements productifs
et au conseil en gestion

À vous la parole !

Les citoyennes et citoyens ont la possibilité d'intervenir au Conseil municipal. Voici une synthèse des questions posées et des réponses apportées lors de la séance du 26 mai.

ANGELA R. : Quels sont les projets prévus pour la sécurité des habitants vis-à-vis des dangers de la circulation routière (...) ? Certaines villes limitrophes ont adopté des ralentisseurs, des stationnements alternés, des radars pédagogiques, des écluses, des passages piétons sécurisés. Par exemple, la rue de la Fuye, la rue du Rempart, les boulevards Heurteloup et Béranger ne sont pas assez sécurisés et ne respectent pas la sécurité des piétons et des cyclistes.

ARMELLE GALLOT-LAVALLÉE,
conseillère municipale déléguée
à la sécurité routière :

La sécurité des habitants vis-à-vis de la circulation routière est une préoccupation constante de la municipalité (...). Concernant la pose de ralentisseurs, l'habitat très dense à Tours rend complexe la mise en place de ce genre d'aménagements qui peut être source de nuisance sonore. En revanche, là où l'habitat est un peu éloigné de la voirie, nous en avons mis en place (ex. : rue du Plat d'Étain).

Nous réalisons des trottoirs traversants pour presque tous les nouveaux aménagements. Ils facilitent la traversée des piétons et ralentissent les voitures.

Concernant le stationnement en quinconce, à la demande des habitants, nous testons de nouveaux aménagements rue d'Amboise et rue Victor Hugo (...). En revanche, ces stationnements en quinconce peuvent rendre difficile, voire dangereux, le double sens cyclable pour les vélos. C'est la raison pour laquelle chaque situation est étudiée au cas par cas.

Les écluses visent à réduire la largeur de la voie pour laisser le passage à une seule voiture alternativement. Elles ne peuvent donc être mises en place que dans des rues à double sens et ne sont pas adaptées aux axes à sens unique ou à plusieurs voies. Avenue de la République et rue du Plat d'Étain, le résultat est concluant.

Pour ce qui concerne les limites de vitesse, le passage de la ville à 30 km/h produit ses effets et est globalement bien respecté. Les relevés de vitesse montrent une vitesse moyenne correcte, avec cependant de grands excès de vitesse, surtout la nuit, jusqu'à 70 km/h. Les radars pédagogiques ont un effet auprès d'automobilistes qui dépassent légèrement la vitesse autorisée, mais n'ont malheureusement aucun effet sur les grands excès de vitesse. Il ne nous est pas possible d'en mettre boulevard Heurteloup car la vitesse ne pourrait y être mesurée que sur une seule voie.

Conscients des difficultés de circulation pour les piétons et cyclistes sur la voie Est de la place Loiseau d'Entraigues, nous avons sollicité le bureau d'études de la ville pour proposer un réaménagement de cet espace et attendons ses conclusions. Nous travaillons à la rédaction d'un Code de la voie publique afin de rappeler à chaque usager ses droits et ses devoirs (...). Les aménagements se font après concertations avec les riverains. Ainsi, je me rends systématiquement sur place pour étudier la situation et vous proposerai très prochainement un rendez-vous.

PHILIPPE GEIGER,
adjoint au maire délégué à la tranquillité
publique :

Si la prévention et l'éducation sont nécessaires, malheureusement, elles ne sont pas toujours suffisantes (...). Nous avons décidé de lancer une étude pour l'implantation d'un radar automatique qui gèrera le respect de la vitesse et des feux de signalisation. En effet, de nouvelles dispositions permettent aux collectivités territoriales d'installer ce genre de matériel, suite à un avis favorable du représentant de l'État. Nous avons envoyé une lettre de candidature à la délégation de la sécurité routière en ce sens. Le marché public sera opérationnel fin 2025 (...). Le coût de cette opération sera supporté par la Ville (achat et maintenance du radar), pendant que le produit reviendra quasiment intégralement à l'État. La sécurité routière a un coût, il faut l'assumer. Par ailleurs, les équipes de la police municipale font chaque jour des contrôles de vitesse aléatoires sur différents axes.

MAURA W. : Nouvelle arrivante dans la région, je me suis retrouvée sur l'île Simon. Chouette, une île ! Mais c'est d'une tristesse... voire peu rassurant comme endroit. Je trouve que c'est dommage de ne pas l'embellir, ajouter des tables de pique-nique, une buvette, une aire de jeu, des œuvres d'art...

BETSABÉE HAAS,
adjointe au maire déléguée à la biodiversité :

Il est bien naturel de vouloir de nouvelles aménités dans les parcs et jardins et nous y répondons favorablement à chaque fois que l'on peut (...). Cependant, des contraintes fortes entourent cette île qui appartient au domaine public fluvial de l'État : tout aménagement ou modification doit recueillir un avis favorable de sa part. Surtout, elle est classée en site Natura 2000, proche de la zone de protection du biotope, visant à protéger la nidification de 2 espèces de sternes. Les prescriptions associées à ces protections environnementales limitent l'installation de nouveaux équipements (...). J'ai néanmoins une nouvelle qui va vous réjouir : l'édition 2023 du Budget participatif de la Ville avait initialement retenu un projet sur l'île Aucard, dans une partie inaccessible et dangereuse. Nous prévoyons néanmoins d'y donner suite en délocalisant le projet initial sur l'île Simon, où il est projeté d'installer des chaises longues doubles pour profiter des vues sur la Loire dès cette année.

à vos questions !

Posez votre
question au Conseil
municipal du

7 juillet
sur tours.fr

Une mobilisation inédite pour améliorer la ville !

Grâce à une présence élargie dans les quartiers et une forte mobilisation des plus jeunes, la 3^e édition du Budget participatif franchit un cap avec un niveau de participation jamais atteint.

On aurait pu s'attendre à une baisse de régime pour cette 3^e édition. C'est tout le contraire ! Portée par le service Démocratie permanente, accompagné de 4 vacataires, la Ville de Tours a déployé une stratégie de terrain ambitieuse pour aller à la rencontre des habitantes et habitants : points de vote fixes et mobiles presque quotidiens, présence sur les événements



© Sébastien Paris

En chiffres

- 50 projets soumis au vote
- 7 856 votants
- 86,4 % des projets de la saison 1 réalisés
- 56,6 % des projets de la saison 2 réalisés

phares comme Vitloire ou la Guinguette... Et ça a marché : la participation a bondi de 25 % par rapport aux éditions précédentes, avec près de 8 000 votantes et votants !

Une augmentation de 25 % du nombre de votes

Grande nouveauté cette année : la mobilisation des jeunes. Des élèves des écoles primaires, des collèges et des lycées ont pu voter, nombreux pour la toute première fois. Une façon concrète de les initier à la vie démocratique locale et de faire entendre leurs voix. Le 18 juin, suite à l'annonce des résultats, Annaelle Schaller, adjointe au maire déléguée à la démocratie permanente, a salué « la qualité et la diversité des projets lauréats autour de la solidarité, du sport, de la petite enfance et de la végétalisation. Je félicite les porteurs de projets, très impliqués, et notamment les jeunes et les structures de quartier comme aux Rives du Cher et aux Tourettes, très investis pour porter leurs idées et animer une véritable campagne de vote. » Des élans collectifs qui confirment la vocation du Budget participatif : permettre à chacun de devenir acteur de la transformation de son quartier.

Les 9 projets lauréats pour un montant de 480 000 € :

- 01 - Aire de jeux universelle / Tours Nord-Ouest / 70 000 €
- 08 - Aire de jeux ludiques et colorés pour les tout-petits / Tours Nord-Est / 70 000 €
- 11 - Mise en place de panier de basket-ball place Strasbourg / Tours Centre-Ouest / 5 000 €
- 17 - Embellir, rendre visible l'extension sports et détente du Botanique / Tours Centre-Ouest / 15 000 €
- 12 - Des arbres rue Walvein / Tours Centre-Ouest / 70 000 €
- 21 - Plantation d'arbres et verdissement secteur Édouard Vaillant / Tours Centre-Est / 70 000 €
- 35 - Urban Foot : City Stade des Rives du Cher / Tours Sud / 70 000 €
- 41 - Des fontaines à eau potable du nord au sud de la ville / Inter-quartiers / 70 000 €
- 50 - Changer les règles ! Installation de distributeurs de protections périodiques / Inter-quartiers / 40 000 €



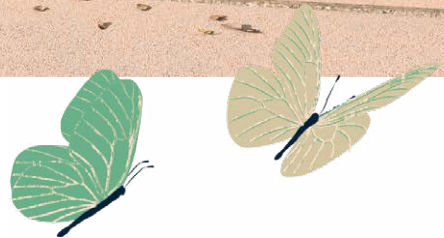
En trois éditions, le Budget participatif est bel et bien devenu une porte d'entrée vers la démocratie locale, un moyen simple et efficace de donner la parole à tous les Tourangelles et les Tourangeaux.



Annaelle Schaller, adjointe au maire déléguée à la démocratie permanente



Avec l'arrivée du tramway, les Tourangeaux profiteront d'un nouvel espace public végétalisé place de la Liberté.



Tours 2030 : l'heure des métamorphoses

D'ici 2030, le visage de Tours et de la métropole va largement bénéficier de l'arrivée de la deuxième ligne de tramway, du développement du Service express régional métropolitain (SERM) et du réseau cyclable métropolitain Vélival. En parallèle, l'élaboration du Plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm) et l'éclosion de projets d'embellissement de l'espace public vont venir conforter cette douce métamorphose.

De puis 2020, Tours engage une profonde transformation de son urbanisme pour répondre aux défis climatiques, sociaux et de qualité de vie. Du logement au territoire, la Ville se repense à toutes les échelles. D'abord avec des logements de qualité, accessibles, diversifiés et adaptés au changement climatique. Ensuite, dans les quartiers,

au travers d'opérations, respectueuses du tissu urbain, laissant la place à la végétalisation et encourageant la vie sociale et économique.

Un PLUm à l'image du territoire

Enfin, à l'échelle du territoire en intégrant les interconnexions avec le

reste de la métropole et de la région autour de futurs pôles d'échanges multimodaux, du schéma cyclable Vélival, de la future ligne B de tramway dont le chantier débute cet été. N'oublions pas le SERM dont la première pierre sera le lancement, pendant l'été, des travaux nécessaires à la réouverture de la gare Fondettes/Saint-Cyr-sur-Loire. En lien étroit avec les communes qui la composent, Tours Métropole Val de Loire élabore actuellement un PLUm (suivez le projet sur tours-metropole.fr/PLUM) qui remplacera les PLU communaux début 2027 après son approbation définitive. Ce document tient compte d'enjeux partagés à l'échelle de notre métropole (développer le territoire et tenir compte de son identité,



© Spectrum Immersive Architecture & Urbanica

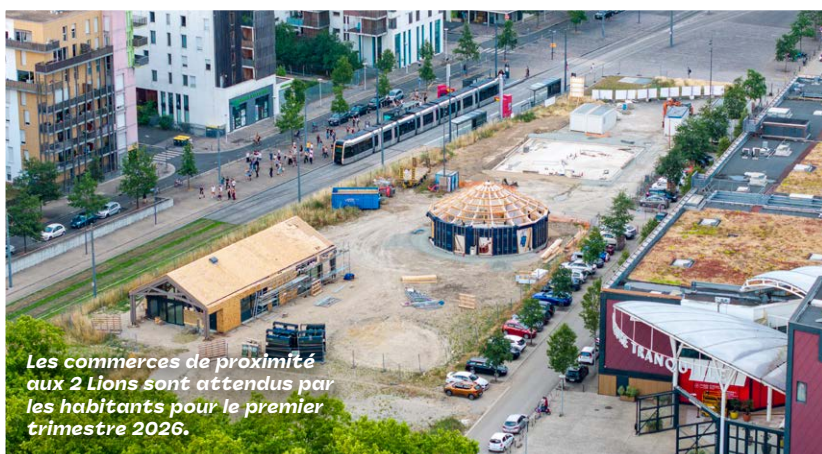
“



Depuis 2020, Tours rattrape son retard sur tous les plans : modernisation de ses écoles et ses équipements, désendettement, végétalisation, sobriété énergétique et mobilités vertes. Nous pouvons désormais anticiper l'avenir sereinement.

”

Emmanuel Denis, maire de Tours et vice-président de Tours Métropole Val de Loire chargé des transports et des mobilités douces.



© Ville de Tours - F. Lafite



Le calendrier du PLUm

Le calendrier d'élaboration du PLUm a été actualisé. Préalablement à l'arrêt du projet de PLUm lors du Conseil métropolitain du 3 novembre prochain, plusieurs étapes sont prévues. Fin juillet, le dossier sera envoyé aux 22 communes. Celles-ci devront donner leur avis avant le 30 septembre sur la prise en compte des enjeux locaux, des projets au sein des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et des pièces réglementaires. Le comité de pilotage du PLUm se réunira début octobre. Le 13 octobre, la Conférence des maires se retrouvera pour s'accorder et soumettre le dossier de projet de PLUm arrêté au Conseil métropolitain du 3 novembre. Les avis des conseils municipaux seront sollicités de mi-novembre à mi-février 2026.

tours-metropole.fr/PLUM

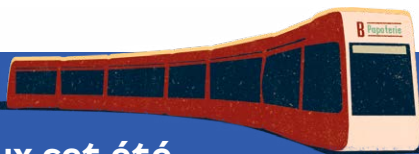
consolider sa place au sein du Val de Loire et répondre à l'urgence climatique) tout en composant avec les orientations politiques définies à l'échelon communal. Il reflétera la stratégie de développement de notre territoire sur les 10 ans à

venir et constituera le document de référence avant tout dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration, préalable, permis de construire...) par un particulier, un architecte ou un promoteur.

Ligne B du tram : les premiers travaux cet été

D'ici 2028, la seconde ligne de tramway permettra de connecter les principaux sites universitaires et hospitaliers du territoire et de desservir d'importants quartiers d'habitat social comme Maryse-Bastie, les Fontaines et la Bergeonnerie, sans oublier d'accompagner des espaces urbains en pleine mutation comme le quartier des Casernes. Le préfet d'Indre-et-Loire a déclaré le 13 juin l'utilité publique du projet. Les premiers chantiers vont consister à dévier les réseaux souterrains (gaz, électricité, eau, assainissement, télécoms). Des travaux préparatoires (dépose du mobilier urbain, coupes d'arbres, préparation des itinéraires de déviation des bus...) débutent cet été et se poursuivent jusqu'en 2027. Une fois ces travaux menés, la réalisation de la plateforme, des aménagements urbains et paysagers et l'extension du centre de maintenance s'étaleront jusqu'en 2028.

lignes2tram.fr



Vélo, tram, SERM : la ville change de rythme

Les transports sont responsables de près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre. Alors que la pollution de l'air cause la mort de 40 000 personnes chaque année en France, Tours a choisi de placer les alternatives à la voiture individuelle au cœur de ses priorités.

La question des mobilités est pensée à l'échelle de l'aire urbaine (400 000 habitants) et dépasse les frontières de la commune et de la métropole. La réflexion porte sur l'organisation équilibrée du territoire (activités, pôles générateurs de flux) à l'échelle du cœur métropolitain et des intercommunalités voisines, en lien avec le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et le Plan de Mobilité (ex-Plan de Déplacements Urbains), deux documents

réglementaires actuellement en phase d'élaboration. L'articulation entre le réseau de transports en commun et le futur Service express régional métropolitain (SERM) constituera une alternative crédible à l'usage de la voiture.

Les trains du quotidien

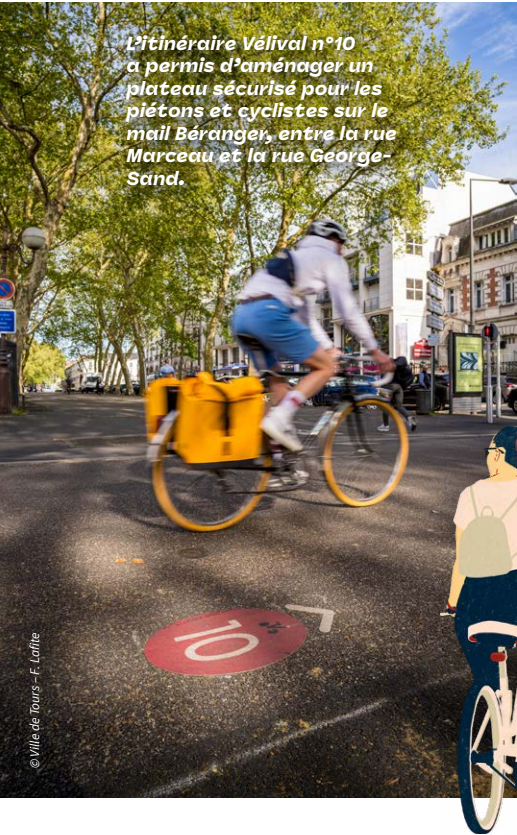
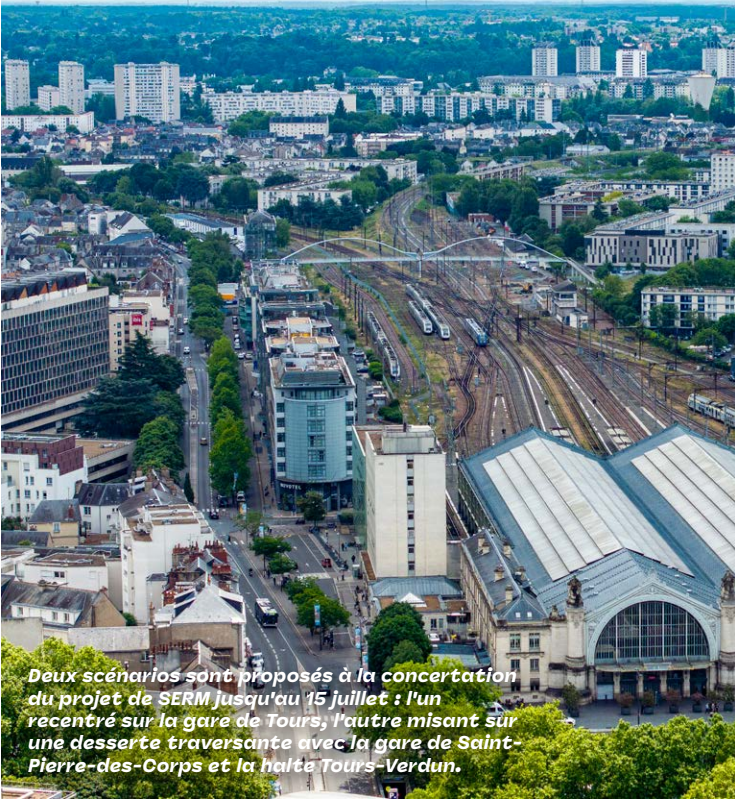
D'ici 2050, le SERM vise à transformer durablement les mobilités du quotidien en Touraine grâce à une montée en puissance progressive de l'offre de transport ferroviaire et routier. À terme, 8 lignes de train cadencées (jusqu'à un train toutes les 30 minutes aux heures de pointe) et 26 lignes de cars express structureront un réseau maillé à l'échelle métropolitaine et départementale, avec une billettique unifiée (voir p.9) et des pôles d'échanges multimodaux à toutes les échelles du territoire.

La dynamique est déjà engagée : dès fin 2025, la halte ferroviaire de Fondettes – Saint-Cyr rouvrira, avec une augmentation du nombre de trains

par jour. Cette première réalisation concrète du SERM permet de raccorder directement les habitants du nord-ouest de l'agglomération au réseau ferroviaire, en se passant partiellement ou totalement de la voiture.

D'autres haltes ferroviaires urbaines sont à l'étude (Tours-Verdun, Joué-Gutenberg, La Ville-aux-Dames...), et viendront, à terme, renforcer le maillage fin à l'intérieur de l'agglomération, en articulation étroite avec l'extension du réseau de tramway et les lignes de bus à haut niveau de service. L'objectif : multiplier les points d'accès au train du quotidien, et faire du SERM une véritable colonne vertébrale des mobilités durables en Touraine.

Deux scénarios sont actuellement proposés à la concertation : l'un recentré sur la gare de Tours, l'autre misant sur une desserte traversante, intégrant notamment la gare de Saint-Pierre-des-Corps et une halte nouvelle à Tours-Verdun, pour mieux irriguer les quartiers périphériques et les connexions régionales.



+ 27 %

C'est la hausse de la pratique du vélo enregistrée par les compteurs automatiques répartis sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire avec des disparités liées au déploiement du réseau cyclable métropolitain Véloval : + 60 % rue Marceau en 1 an, + 50 % rue d'Entraigues en 2 ans, + 47 % sur le pont d'Arcole en 3 ans, + 27 % sur le pont Wilson en 5 ans, + 18 % sur le giratoire Saint-Sauveur en 3 ans.

Source : « Carnet pédagogique Véloval » (2024) sur tours-metropole.fr



© Ville de Tours - F. Laflite

“



L'espace public, c'est l'art de faire cohabiter plutôt que d'opposer : piétons, vélos, tramway, bus et voitures trouvent chacun leur juste place, grâce à des aménagements pensés pour tous.

”

Christophe Boulanger, conseiller municipal délégué au plan de circulation et de stationnement, aux transports publics, au réseau cyclable et vice-président du Syndicat des mobilités de Touraine.

Loin d'un big bang unique, le SERM repose sur une stratégie partenariale (intercommunalité, Région, Département, État, SNCF, etc.) et un calendrier d'avancées successives guidé par un principe simple : proposer à chaque habitant, qu'il vive à la campagne, en périphérie ou au cœur de la métropole, une offre de mobilité fiable, accessible et interconnectée.

Vélival poursuit son déploiement

La première phase d'aménagement du réseau cyclable Vélival (7 itinéraires pour 110 km, soit un tiers du réseau total) est en cours de réalisation. L'itinéraire n°1 dessert les zones

d'activités de Tours nord avec l'aménagement d'une piste avenue Maginot et la réalisation des giratoires Compagnons d'Emmaüs et Jean-Rostand « à la hollandaise ». L'itinéraire n°2 propose des vélorues dans les contre-allées de l'avenue de Grammont et des cheminements cyclables sécurisés avenue de la Tranchée. Des aménagements sont aussi prévus à Tours nord et en centre-ville en 2025 (lire pages 8-9). L'itinéraire n°3 s'appuie

sur une passerelle sur le Cher entre Tours et Saint-Avertin, en chantier. L'itinéraire n°7 a permis de refaire le revêtement de la vélorue d'Entraigues pour améliorer les conditions de circulation. L'itinéraire n°10 a vu la réalisation du tronçon central dans les rues Constantine, Marceau et George-Sand avec un prolongement rue Auguste-Chevallier et avenue Pont-Cher (lire p. 8-9). Ces itinéraires cyclables sont sécurisés, continus et adaptés à tous.

55 000

C'est le nombre de déplacements quotidiens dans notre département vers l'un des 3 cœurs métropolitains (Tours centre, Tours nord/Saint-Cyr-sur-Loire et Tours sud/Joué-lès-Tours/Chambray-lès-Tours). 90 % de ses déplacements se font en voiture et, parmi eux, 94 % concernent un « autosoliste » (seul dans son véhicule). Et ce, alors que 80 % des habitants d'Indre-et-Loire résident à 5 mn en voiture de l'une des 45 gares ou haltes de notre étoile ferroviaire. Le potentiel de nouveaux voyageurs pour le futur Service express régional métropolitain (SERM) est donc important.

Participez à la concertation publique jusqu'au 15 juillet : concertation-serm-touraine.fr

Service Express
Régional Métropolitain
de Touraine

SERM

Le Trait d'union des mobilités durables en Touraine

CONCERTATION

Du 16 juin au 15 juillet 2025
Informez-vous et donnez votre avis !
À VOTRE RENCONTRE !
Tout au long de cette concertation nous venons à votre rencontre sur l'ensemble du territoire.

Plus d'infos sur
concertation-serm-touraine.fr

Urbanisme écologique : l'avenir prend forme

Depuis 5 ans, la municipalité a fait évoluer le PLU communal initialement voté en 2019 pour le rendre plus écologique et solidaire. Dans le cadre de l'élaboration du PLU métropolitain, elle va aller encore plus loin.

La municipalité formalise sa vision en avril 2022 dans son « *Référentiel pour un urbanisme écologique et solidaire* » en défendant le respect des formes urbaines existantes et en développant la nature en ville pour l'adapter au dérèglement climatique. Elle s'attache à la santé des habitants au travers de l'architecture bioclimatique, aux questions de frugalité, de réemploi et d'économies d'énergie. Elle veut maintenir dans chaque quartier des commerces, de l'emploi, des espaces verts... et permettre à chacun, quel que soit son âge, ses revenus ou sa composition familiale, de choisir son lieu d'habitation.



Une ambition bioclimatique partagée

Ce référentiel a été traduit de manière réglementaire sous la forme de 3 modifications du PLU communal voté en janvier 2020. La première (2022) a fait passer le pourcentage minimal de pleine terre dans chaque nouvelle opération d'aménagement de 15 % à 30 %. La seconde (2024) a créé des « *emplacements réservés* » pour développer la nature en ville (lire encadré) et protéger les arbres remarquables. La troisième (2025) a introduit une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) « *Climat, air, énergie, biodiversité, eau et sols vivants* », qui assoit les notions de « *logement traversant* », d'usage de matériaux biosourcés, de protections solaires... et impacte les projets immobiliers.

Ces modifications ont alimenté la réflexion et les 22 communes de la métropole se sont accordées pour que soient intégrées au PLUM 3 OAP : une première sur les corridors végétalisés (trame verte), les réseaux aquatiques et humides (trame bleue), l'intégrité des sols (trame brune) et la limitation de la pollution lumineuse nocturne (trame noire) ; une deuxième sur la qualité architecturale, urbaine et paysagère ; et une troisième sur l'adaptabilité au changement climatique.



© Agence Kreation

Présentés sous la forme d'une « maison modèle » à la foire de mai 1964, puis expérimentés dans le bois de Grandmont en 1966 avec une centaine de constructions, plus de 1 200 pavillons du maire se sont multipliés dans les quartiers des Douets et de la Milletière de 1968 à 1972, à l'initiative du maire Jean Royer (1920-2011). Ces maisons préfabriquées étaient livrées aux familles modestes qui payaient une partie du prix du logement en réalisant les travaux de finition. Pour garantir que ce patrimoine reste accessible financièrement en cas de revente, les règles du PLUM interdiront toute surélévation et limiteront les extensions à 20 m² maximum.

Source : archives municipales pour l'histoire des pavillons.

Des pavillons du maire à protéger



La rue Nicolas-Dorbelles et l'avenue du Champ-Chardon, en février.

© Ville de Tours - F. Lafite



Cette vue d'artiste illustre, à titre indicatif, sans projet arrêté, le potentiel de végétalisation et de mise en valeur de la place Saint-Éloi, aujourd'hui très minérale.



“ Le PLUm inscrit dans le marbre les orientations que nous impulsions depuis 2020 : maintien de l’activité économique et de l’emploi, des logements abordables pour les classes moyennes et populaires, végétalisation, densification à taille humaine, développement de centralités vivantes dans les quartiers. ”

Cathy Savourey, adjointe au maire chargée de l’urbanisme, des grands projets urbains et de l’aménagement des espaces publics et conseillère à Tours Métropole Val de Loire.

Conserver notre identité architecturale

Des OAP sectorielles, par exemple sur les avenues Maginot, l’axe Léon-Boyer/ Giraudeau ou le boulevard Jean-Royer, visent à favoriser la rénovation énergétique, la végétalisation et une urbanisation maîtrisée en limitant la hauteur des nouvelles constructions. Les quartiers historiques (Velpeau,

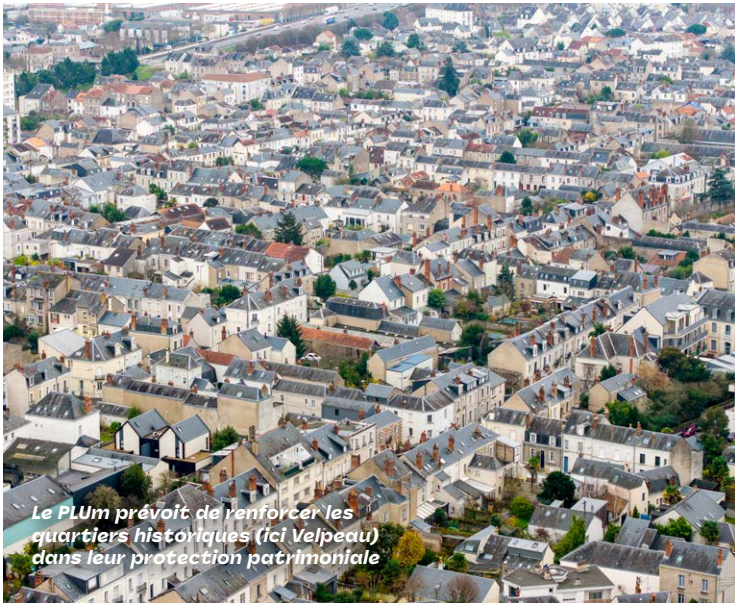
Febvotte) sont renforcés dans leur protection patrimoniale. Le PLUm imposera, pour répondre au Programme local de l’habitat de la métropole, un minimum de 25 % de logements locatifs sociaux et en accession abordable à la propriété dans les constructions de plus de 30 logements. Dans certains quartiers situés en dehors du secteur historique (qui dispose déjà de son propre règlement), des « périmètres

de sauvegarde du commerce » interdiront la transformation de cellules commerciales désaffectées en logement, afin de maintenir le commerce de proximité. Le projet de PLUM sera arrêté en conseil métropolitain en fin d’année. Les conseils municipaux seront amenés à voter par la suite. Il sera soumis à la population par enquête publique dans un an.

1 000 m²

C’est la surface végétalisée minimale qui sera accessible à chacun à moins de 300 m de chez lui après l’adoption du PLUm. Une carte des espaces verts publics existants localise les « zones blanches » qui en sont dépourvues. Selon les opportunités, des terrains seront acquis par la collectivité pour créer de nouveaux espaces publics végétalisés. Des négociations sont d’ores et déjà en cours avec des propriétaires. Santé Publique France incite au déploiement des espaces verts dans les politiques publiques d’urbanisme car ils entraînent des effets positifs sur la santé physique et mentale, réduisent l’exposition à la chaleur et à la pollution, encouragent l’activité physique, la cohésion sociale et réduisent le stress.

Source : « Agir sur les espaces verts, les mobilités actives, la chaleur, la pollution de l’air et le bruit : quels bénéfices pour la santé ? », Santé Publique France, décembre 2024.



Le PLUm prévoit de renforcer les quartiers historiques (ici Velpeau) dans leur protection patrimoniale

© Ville de Tours - F. Lafite



Au 3^e étage des Halles, le public découvrira un belvédère gourmand baigné de lumière avec une vue imprenable sur les toits de la ville (image à titre d'illustration, en cours d'évolution).

© Copyright Stadler Design Studio

TOURS DEMAIN

Faire vivre les Halles à tous ses étages

La Ville de Tours, labellisée Cité internationale de la gastronomie depuis 2017, a retenu le projet porté par les équipes de KREA et de Stadler Design Studio pour faire revivre les espaces inoccupés des étages des Halles.

En juin 2024, la Ville a lancé un Appel à manifestation d'intérêt (A.M.I.) afin d'identifier un ou plusieurs projets d'occupation des étages de la partie nord du bâtiment. Ce sont ainsi 2 000 m² en plein centre-ville, partiellement rénovés en 2013 mais jamais occupés depuis, qui sont concernés. Plusieurs acteurs ont alors réfléchi à l'art et la manière de mettre en valeur l'identité culinaire de la Touraine et les artisans qui la font vivre au quotidien. Un impératif s'est imposé : ne pas engager de chantier de réaménagement lourd. La durée d'exploitation étant limitée à quelques années, il s'agissait de s'inscrire dans une logique d'urbanisme transitoire, dans l'attente

de la réalisation d'un projet de plus grande envergure à l'horizon 2040, sur ce bâtiment emblématique. Le jury, composé d'élus, de commerçants et de représentants de l'IEHCA (Institut européen de l'histoire et des cultures de l'alimentation), a finalement retenu *Le Belvédère des Halles*, projet porté par KREA et Stadler Design Studio.

Les grandes lignes du projet

Si la répartition exacte des activités appelées à faire vivre ces espaces est encore en cours de finalisation, on peut d'ores et déjà en dévoiler les grandes lignes.

L'espace de restauration proprement dit s'organiserait autour d'un bar, de plusieurs échoppes et d'un toit-terrasse qui serait rendu accessible. Les échoppes, spécialement conçues et intégrées à la scénographie intérieure, seront proposées aux commerçants et artisans des Halles et du quartier environnant. Le plateau du troisième étage, particulièrement lumineux, accueillera quant à lui un espace pédagogique dédié à la gastronomie, ainsi qu'un parcours immersif autour de l'alimentation. Grâce à une scénographie fondée sur l'exploration des 5 sens, les visiteurs pourront découvrir la gastronomie du microscopique au macroscopique. Enfin, ce lieu permettra l'accueil ponctuel de résidences de chefs ou d'artistes, ainsi que l'organisation de sessions pédagogiques et participatives avec des producteurs et artisans tourangeaux.

Entretien avec Alice Wanneroy

adjointe au maire déléguée à la politique alimentaire et à la Cité internationale de la gastronomie

Quelle étape reste-t-il à franchir pour concrétiser ce projet d'occupation des étages des Halles ?

Alice Wanneroy : Il s'agit désormais de finaliser le modèle économique du projet. Ensuite, il faudra planifier les étapes suivantes, notamment la validation des travaux envisagés. Il y aura de toute façon un passage en Conseil municipal, qui permettra d'évoquer ce modèle économique. Même si la délibération peut sembler technique, elle offrira l'occasion de faire un point d'étape sur l'avancement du projet. Les futurs occupants ont accepté de s'inscrire dans un cadre transitoire : leur approche est claire, avec un aménagement minimal, des lieux laissés bruts mais fonctionnels, pour des raisons à la fois économiques et pratiques. La Ville met les lieux à disposition, mais ce sont les porteurs de projet qui financent leurs propres aménagements. Les Halles, c'est un bâtiment central, emblématique, déjà très fréquenté. C'est un bon point de départ, non ?

En quoi ce projet est-il collaboratif et évolutif ?

A. W. : Les échoppes sont une idée intéressante : elles permettront à des restaurateurs ou artisans déjà implantés aux Halles ou en périphérie de tester d'autres formes de restauration. Elles offriront aussi à de jeunes porteurs de projets l'opportunité d'expérimenter leur activité dans une logique d'« espace-test ».



Après un tour au marché des Halles, il sera permis d'apprendre à cuisiner autrement ce que vous aurez acheté sur place en montant dans les étages.



© Ville de Tours - V.Liorit



À travers quoi le label « Cité de la gastronomie » vit-il à Tours aujourd'hui ?

A. W. : Le pilier universitaire, avec la formation et la recherche menées par l'IEHCA, était au cœur de la candidature tourangelle. Mais ce label irrigue aujourd'hui bien d'autres dimensions de la vie locale : Vitiloire, le pot-au-feu des Halles, la programmation culturelle *Arrière-Cuisine*, ou encore des initiatives comme *Convergences bio* ou le *Refugee Food Festival*. Cela peut sembler moins spectaculaire que dans d'autres villes, mais cela correspond à l'identité propre de la cité tourangelle. Chaque ville labellisée a sa spécificité : Paris-Rungis, Dijon ou Lyon ont misé sur des axes différents (santé, viticulture, lien avec le marché d'intérêt national) et ont développé des projets de réaménagement urbain colossaux. Tours a choisi une approche plus diffuse. L'enjeu ici, c'est que la gastronomie tourangelle existe sous toutes ses formes et puisse s'incarner dans plusieurs lieux. Aujourd'hui, elle vit à travers la programmation publique, le travail universitaire, la Villa Rabelais et son jardin aromatique désormais ouvert à tous. Demain, ce sera aussi aux Halles. Et nous travaillerons à prolonger cette dynamique dans les années à venir.

Existe-t-il une gastronomie tourangelle spécifique ?

A. W. : Tours souffre parfois d'un déficit d'identité gastronomique forte, mais je préfère y voir une opportunité plutôt qu'une faiblesse. Lyon, par exemple, a ses bouchons, mais cette image peut enfermer sa cuisine dans un carcan traditionnel. La gastronomie tourangelle, elle, est ce que ses chefs en font : un espace de liberté, d'invention, de création.

Le projet que vous conduisez vise-t-il à faire émerger une nouvelle génération de restaurateurs ?

A. W. : Elle est déjà là : des restaurateurs, porteurs d'une gastronomie populaire, attentifs à leur empreinte écologique, engagés dans des démarches équitables, animés par une vision contemporaine de la cuisine. Qu'ils soient étoilés ou non, chacun contribue à cette dynamique collective. Les commerçants du rez-de-chaussée sont favorables à une redynamisation du site. L'idée de faire vivre les étages avec de nouveaux visages de la gastronomie locale est plutôt bien accueillie.

© Ville de Tours - V.Liorit



Michel Embareck

Du blues en chêne massif

Le journaliste et auteur de polars reconnu, Michel Embareck, a fait don à la Bibliothèque de Tours d'ouvrages portant son empreinte, pièces qui manquaient à son dossier d'instruction.

Au début de *La Vouivre* de Marcel Aymé (éd. Gallimard, 1943), un jeune paysan jurassien, « petit et puissamment charpenté, fauchait sans lever le nez, car la besogne exigeait une attention soutenue ». Fait du même bois – écorce rugueuse et cœur endurci – Michel Embareck n'écrit pas autrement. Adolescent, il « [faisait] les foins chez les frères Ballay », cousins de Marcel Aymé. « On nous cassait tellement les oreilles avec lui que ça faisait fuir ». Michel habite au Deschaux, « bled de 500 âmes », où « la rue des Miracles mène au marchand de vélos qui vend aussi des cartouches. On tourne en rond à bicyclette, on fait du tir de précision sur des piquets ». *La Vouivre* – femme-serpent à la beauté désarmante – aurait pu le tirer de « l'ennui absolu », mais elle ne lui est jamais apparue, nue dans l'Orain, rivière frontalière de Villers-Robert où « Meu-Chieu Aymé » en personne trempait la plume. Michel garde surtout dans le viseur « les sorties exceptionnelles en Renault 4CV au stade de rugby du FC Saint-Claude ». Rien de mieux que les « Ciel-et blanc » pour chasser le blues.

Blouse grise, notes bleues

Né en 1952 à Dole comme Louis Pasteur, le gamin était de cette « graine d'enragés » que la pension devait vacciner. Il avait écopé de sept ans d'internat au lycée de garçons Rouget-de-Lisle. « Hauts murs, bouffe infâme, week-ends de colle » : la série noire de l'excellence ! Mais c'est dans « son extraordinaire bibliothèque » que Michel succombe aussi à la plus belle des morsures : la lecture. Une armoire remplie de *Bob Morane* console les plus petits ; l'édition poche de *La route au tabac* de Caldwell affole les plus grands – en couverture, une pin-up en robe couleur rubis. Son tour venu, Michel l'effeuille : une escroquerie ! Rien sur ce bien grand mystère : les filles ! Ce qui, en revanche, lui brûle les doigts, c'est la misère paysanne du Sud profond au temps de la Grande

Dépression, traduite dans une langue sèche et incisive. Lui qui, pour tuer le temps, s'essaie à l'imitation des maîtres – Zola, Balzac, Hemingway – place « le style Caldwell au-dessus de la pile », comme les bluesmen du label Stax Records ou cette compilation de Ray Charles – *A Man and His Soul* – offerte par « un oncle féru de jazz, de western et de rugby » et dont la pochette bleu nuit, elle, ne ment pas sur ce qu'elle promet : « le grand frisson, une offrande à la vie ». Suivent les larmes : « En 1967, je pleure sur le transistor familial la mort d'Otis Redding. » La même année, Michel décroche un prix national de rédaction, mais les événements de Mai 68 le privent de sa réception à Paris. Au moins, « l'obligation d'aller en rang par deux » se dissipe, et le matricule 529 est bientôt libre.

La grande évasion

Parce qu'il faut manger, et mieux, Michel passe par Sciences Po, étudie le journalisme, et à 20 ans, stagiaire aux *Dépêches de Dijon* sort à l'été 1972 « le plus gros scoop de [sa] vie » : il révèle le projet de grand canal Rhin-Rhône qui « empoisonnera la vie politique de l'Est de la France durant 25 ans », mais « la merveilleuse vallée du Doubs » est sauve. En 1977, Michel s'installe en Touraine. Un pied tranquille à Tours dans le quotidien régional, un pied énervé à Paris, à la revue *Best*, c'est royal : « Boire un café chez Gainsbourg, aller au match de foot avec les membres d'AC/DC, demander à Elton John de se glisser sous une voiture pour faire une photo : tout était normal. » Cet « âge d'or » s'achève en 1983 à la mort du patron qui loupe « le tournant de la rigueur » en se tuant au volant de sa Ferrari. Michel quitte *Best*. Dans « une ville trop polie » pour parler vrai, le rock reste sa pierre à faux. En 1984, rue Blanqui, il aiguise un premier roman sur les turpitudes du show-business. Essai transformé : *Sur la ligne blanche* (éd. L'Archipel) obtient le « Poker d'As de l'Année du Polar ».

En 1989, l'écrivain-journaliste se spécialise dans le fait divers, au bon souvenir de Pierre Mérimondol. L'illustre chroniqueur judiciaire du *Progrès de Lyon* qu'il avait croisé gamin, était l'auteur d'un roman noir au titre évocateur : *Fausse route* (éd. de Minuit, 1950). Michel a pris la bonne et le Tribunal de Tours devient son « petit arpent », sans « le Bon Dieu »* mais avec pour femme fatale Dame Justice. Michel le sillonne en long, en large, et par tous les travers de la société. Quand le juge s'en va, et les comptes rendus de correctionnelle envoyés à la rédaction, il file droit dans son refuge : l'écriture. Il la nourrit bien, puisant aux racines du rock – de Memphis aux bayous de Louisiane – comme dans cet arrière-pays : l'enfance. Tel le passé, elle est une balle perdue. On ne lui court pas après, c'est elle qui vous rattrape.

Riffs plein les veines

Confronté aux « vipères » provinciales – dissimulant dans les herbes hautes de la respectabilité leurs magouilles financières –, le détective Victor Boudreaux émerge de son imagination musicale. En 2000, il fait son apparition dans la *Série Noire* de Gallimard**. Michel cuisine pour lui quatre polars, l'ordinateur posé sur « une grande table de ferme » au veinage familial – chêne massif du Jura, façonné à la main –, l'imprimante calée sur un billot d'appoint. Comme le pré mystique de *La Vouivre*, ce bureau est « en forme de potence ». C'est de bon aloi : tout ce qu'il écrit et réécrit, taille et retaille, est condamné à balancer mortellement au bout de sa corde sensible. Qu'on reconnaisse son style en le lisant « comme JJ Cale ou Tony Joe White, après trois accords, c'est du travail ». Mais Michel, 25 romans dans le rétro, peut enfin lever le nez : « Je crois que j'y suis parvenu. » L'homme, juste avec lui-même, a bien fait ses devoirs couleur « bleu nuit ».

michel.embareck.free.fr

B. P.

*Le petit arpent du Bon Dieu, Erskine Caldwell, éd. Gallimard.

**La mort fait mal, Michel Embareck, éd. Gallimard.

COMITÉ CITOYEN POUR LA CULTURE

Un « Tours Culture » à la carte !

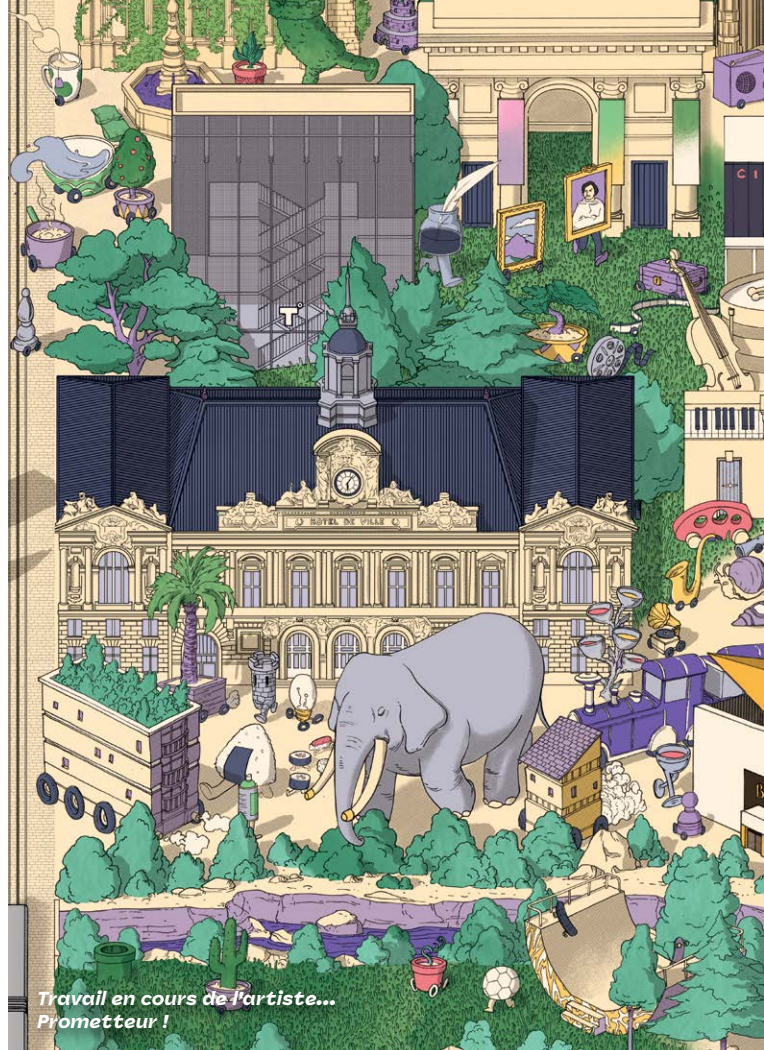
Une carte des lieux culturels a été pensée par le Comité citoyen pour la culture et concrétisée sous deux formes : l'une est un objet artistique, l'autre une application numérique renseignant sur l'offre.

Améliorer l'offre culturelle en la confrontant au regard des habitants : c'est l'ambition du Comité citoyen pour la culture. Depuis décembre, ses membres réfléchissent ensemble à ce qui fait la richesse culturelle de Tours, avec en tête l'idée d'en cartographier les lieux emblématiques. Pour donner forme à ce projet, la Ville a confié la création de la carte à Lohengrin Papadato, artiste illustrateur et sérigraphe tourangeau, dont l'univers graphique foisonnant mêle perspectives impossibles, paysages rêvés et architectures imaginaires. On lui doit plusieurs affiches emblématiques – celles du festival Quartier Libre, de groupes comme Meule ou Mopa, ou encore les pavements colorés du pont Wilson l'an dernier.



Lohengrin Papadato qui finalise sa carte culturelle de Tours n'est pas un inconnu. Il avait l'an passé conçu le pavement du pont Wilson

© Malo Trehin



Travail en cours de l'artiste... Prometteur !

Lohengrin a participé à plusieurs séances avec les citoyens pour recueillir leurs idées, leurs ressentis, leurs coups de cœur. À partir d'une liste de lieux définis, il a choisi de dessiner chaque élément indépendamment, comme les pièces d'un puzzle géant, qu'il assemble pour former une ville culturelle recomposée, fantasmée, mais fondée sur les usages et les récits de ses habitants.

Une carte utile et évolutive

La carte prendra vie cet été, sous forme d'affiches diffusées en ville (Abribus, grands formats, modules

itinérants...). Elle ne sera pas exhaustive, mais expressive et subjective : une invitation à regarder autrement la ville, à la redécouvrir par fragments, impressions, surgissements.

En parallèle, une seconde carte, plus fonctionnelle, verra aussi le jour. Interactive et évolutive, elle permettra de repérer facilement les lieux culturels de Tours – musées, bibliothèques, théâtres, friches artistiques, mais aussi cafés associatifs, ateliers de quartier, initiatives locales... Chaque fiche renverra au site tours.fr ou à l'agenda du lieu. Une première version est attendue à la rentrée.

Dessiner sa ville, partager sa mémoire

De Nantes à Arles, plusieurs villes ont tenté l'expérience d'une cartographie culturelle participative. Chaque fois, ces projets ont renforcé le lien entre habitants et territoires, en valorisant l'ancrage, la mémoire, les pratiques culturelles ordinaires. À Tours, l'enjeu est le même : permettre à chacun de s'approprier autrement la culture, d'en tracer ses propres géographies. Avec Lohengrin Papadato, ce projet prend une dimension artistique forte, où la subjectivité devient un outil de lecture du réel, et le dessin, un levier de partage. Une carte qui ne se contente pas de désigner des lieux, mais qui donne envie d'aller les habiter.

SPORT

Et le TVB s'enflamme à nouveau...

Lâchés en plein vol à l'automne, les Tourangeaux ont d'abord chuté. Puis, ils ont réappris à voler, plus haut, plus fort. Jusqu'à fondre sur un historique 10^e titre de champion, toutes ailes déployées.

Relégués à la 10^e place après un automne en apnée, amputés de leurs têtes de proue, les Tourangeaux semblaient promis à une saison de transition. Ou pire : à l'oubli. Mais le TVB ne meurt jamais tout à fait ; il couve. En dépit « *des suspensions, des blessures importantes de joueurs majeurs, de l'absence de manager principal, le groupe a toujours cru qu'il pouvait renverser le championnat et se mettre dans les meilleures dispositions pour les play-offs* », raconte le président du club, François Bruneau. Le parcours européen exigeait une préparation physique intense, et en quelques

semaines, le collectif s'est à nouveau réaccordé sous la houlette du coach Marcelo Fronckowiak.

Un printemps incandescent

Fidèles dans la tempête, les supporters n'ont jamais déserté le chaudron de Grenon, jusqu'aux play-offs. Montpellier était un mur à percer en demi-finale, difficile à survoler, mais celui-ci effondré, un vent de folie descendu des travées allait raviver les braises. Et contre Poitiers en finale, le 17 mai dernier, la victoire fut d'autant plus incandescente qu'elle était synonyme de 10^e titre de champion de France — record jusque-là détenu par les seuls Dragons de Cannes. Pour le capitaine Zeljko Coric, ce sacre mérite « *un piédestal, très haut, après une saison si particulière, avec beaucoup de turbulences* ».

Après le départ de Pascal Foussard, figure tutélaire du club depuis 42 ans, d'aucuns ont cru au temps des cendres. Il n'en fut rien. Pour François Bruneau, « *la compétence collective, l'engagement quotidien du staff, ont conduit à cette victoire aussi dure que belle et permettront de surmonter d'autres épreuves, comme le départ du coach brésilien et de 7 joueurs la saison prochaine* ».

Pour l'heure, avec 10 titres de champion, 11 Coupes de France, une Ligue des champions en 2005 et une CEV Volleyball Cup en 2017, le TVB est « le » temple du volley français dans lequel, cet été, l'équipe de France, double médaillée olympique, s'est elle-même remobilisée. Une régularité folle, une exigence permanente, une culture du trophée : voilà ce qui alimente le feu sacré, inextinguible, d'un club qui, à Tours et pour Tours, n'est pas près de s'éteindre.



© Ville de Tours - F. Laffite

Avec un 10^e titre de champion de France, Tours entre dans la légende des clubs sportifs français.

Tonnellé en liesse !



Cette saison, l'US Tours a élevé toujours plus haut son niveau de jeu.

© Ville de Tours - F. Laffite

L'US Tours et ses supporters l'attendaient depuis 14 ans : le 1^{er} juin dernier, l'US Tours, en écrasant Plaisir (62-22) lors du match retour des huitièmes de finale à Tonnellé, a décroché avec éclat sa montée en Fédérale 1.

Le stade, plein à craquer, a vibré d'une ferveur rare, célébrant une victoire construite sur un collectif soudé, un travail de longue haleine, et une envie irrépressible de franchir un cap. Avec 9 essais inscrits et une prestation maîtrisée de bout en bout, les Orange et Bleu ont montré qu'ils étaient prêts. Pour le staff comme pour les joueurs, cette montée est la récompense d'un investissement global, bien au-delà du terrain. La joie était immense pour des piliers du club comme Kevin Breil qui approche les 30 années de licence au club (arrivé à 4 ans à l'US Tours).

Des valeurs centenaires

« Cette montée en Fédérale, souligne Hugues Sollin, secrétaire général du club, nous met face à de nouvelles responsabilités pour l'an prochain : s'installer de façon respectable et respectée dans ce niveau en prônant, toujours, les 4 valeurs cardinales du club depuis 127 ans : Engagement, plaisir, respect et solidarité. Elle est aussi une mise en perspective de la qualité de sa formation, ouvrant ainsi à ses meilleurs juniors devenant jeunes seniors, la porte du championnat de France Espoirs dès la prochaine saison. »

EUROPE

L'ode de Lady M à la nature

La Ville de Tours et Tours Métropole Habitat ont lancé une consultation citoyenne du 15 avril au 11 mai dernier pour choisir quelle fresque murale prendrait place sur l'esplanade François-Mitterrand, au cœur du quartier Europe. C'est le projet de Lady M, intitulé *Ode à la Nature* et réalisée ce mois-ci, qui a recueilli le plus de suffrages. Artiste parisienne passée par l'Opéra Bastille comme peintre décoratrice, Lady M s'est imposée sur la scène urbaine avec une œuvre sensorielle et méditative. Sa nouvelle fresque évoquera les frontières subtiles entre réel et perception, s'inscrivant aussi dans le cadre de l'exposition *Obey Tours 2025* au Château de Tours et de la première édition du festival *Murs de Loire*. Elle bénéficie du soutien financier de Touraine Mécénat Entreprises.



"Ode à la Nature" par Lady M – 2025 – Ville de Tours. (projet)



© Ville de Tours - F. Lafitte

DEUX-LIONS

Un square « hors normes »

Le square Monique Wittig a été inauguré le 3 juin dernier, dans le quartier des Deux-Lions, à proximité du Campus Pont-Cher. Cette dénomination s'inscrit dans la politique de féminisation des noms de lieux publics menée par la Ville de Tours depuis 2020, visant à rendre hommage à des femmes illustres et à accroître leur visibilité dans l'espace urbain. Monique Wittig (1935–2003) était une écrivaine, théoricienne féministe et militante lesbienne française. Son œuvre, notamment *Les Guérillères* (1969) et *La Pensée straight* (1992), a profondément influencé la pensée féministe et queer, remettant en question les catégories de genre et les structures patriarcales. L'inauguration du square a eu lieu dans le cadre de la Semaine des Fiertés.

COLBERT-CATHÉDRALE

Le banc le plus photographié de Tours

Depuis 1^{er} juillet, 2 bancs monumentaux signés François Alix ont pris place dans le jardin du Château de Tours. L'un, accueillant, permet à une dizaine de personnes de s'asseoir ; l'autre, incliné sur un pied, semble surgir d'un banquet abandonné, figé comme une relique rabelaisienne. Avec ses dimensions démesurées et ses allusions à Rabelais – la Devinière, l'abbaye de Thélème – l'installation célèbre l'esprit festif et humaniste de l'auteur. En façade, des lianes de fleurs bleues prolongent l'immersion dans cet univers, où patrimoine littéraire et nature se répondent. « *Créer des rencontres inattendues entre les œuvres et les habitants, c'est redonner aux lieux familiers une capacité d'étonnement* », résume Christophe Dupin, adjoint à la culture et aux droits culturels.



© Pascal Denis Tired



SAINTE-RADEGONDE

Une nouvelle résidence qui a du souffle

C'est une première à Tours. Une copromotion inédite entre Nexity et Tours Métropole Habitat a pris forme dans une SCCV – Société civile de construction vente – rendue possible par la loi ALUR. Ensemble, promoteur privé et office public ont uni leurs savoir-faire pour faire sortir de terre, rue Hélène-Fournier, une résidence de 154 logements inaugurée le 2 juillet. À la croisée de la nature, de la mixité sociale et de l'économie circulaire, le projet puise son inspiration dans l'architecture des fermes tourangelles, avec tuiles Monuments Historiques, charpente bois et murets en tuffeau réemployé, issu de la déconstruction de bâtiments au Sanitas. On y trouve des logements en accession libre, aidée, des locatifs sociaux et une résidence pour jeunes travailleurs, gérée par l'association Jeunesse et Habitat. Un programme qui conjugue innovation, inclusion et enracinement local – labellisé BiodiverCity®.

LAMARTINE

La cité des Bords de Loire mise à l'honneur

Le 28 mai dernier, la cité-jardin des Bords de Loire a reçu officiellement le label *Architecture Contemporaine Remarquable*, décerné par la Direction régionale des affaires culturelles. Une plaque a été dévoilée à cette occasion en présence d'Emmanuel Denis, maire de Tours et président de Tours Métropole Habitat, ainsi que de Grégoire Simon, directeur général de l'office public. Construite entre 1926 et 1930 sur l'ancien site des abattoirs municipaux, la cité-jardin est un témoin précieux de l'urbanisme social du début du XX^e siècle. Premier ensemble de logements sociaux du quartier, elle comprend 93 logements, dont 21 pavillons individuels, organisés autour d'un grand jardin central. Rénovée à plusieurs reprises, la cité a su conserver son caractère architectural tout en s'adaptant aux besoins contemporains. Les 11 et 19 juin, les résidences Beaujardin et Rives du Cher ont accédé à la même reconnaissance.



FONTAINES

L'arbre de la Libération

Dans le cadre des commémorations du 80^e anniversaire de la Libération, un arbre de la Liberté a été symboliquement planté le jeudi 12 juin dernier près de la stèle des Fontaines, au 11 rue de Saussure à Tours. Cette initiative, portée conjointement par l'Union départementale des associations de combattants et de victimes de guerre (UDACVG) et le service départemental de l'Office national des combattants et victimes de guerre (ONACVG), a réuni les représentants de la Ville de Tours et les élèves de l'école Arthur Rimbaud. La cérémonie était placée sous la présidence de Guillaume Saint-Cricq, secrétaire général adjoint de la préfecture d'Indre-et-Loire et d'Emmanuel Denis, maire de Tours.

TOURS EN COMMUN
- MAJORITÉ MUNICIPALE

Une majorité unie,
une ville qui avance

Quand nous avons été élus en 2020, l'opposition qualifiait notre coalition d'éphémère et notre programme d'inapplicable. 5 ans plus tard, nous sommes toujours unis et la ville de Tours a retrouvé des couleurs.

Nos prédécesseurs avaient opté pour un sous-investissement chronique et une dette grise grandissante. Nous avons au contraire relancé l'investissement à des niveaux records (en 2025 : 50 millions en 2025 + 12 millions d'aide de la Région, du département, de l'État) tout en diminuant et restructurant la dette historique de la ville.

Nous avons ainsi déjà pu, entre autres, rénover/reconstruire plusieurs écoles, mettre en accessibilité handicap près de 70 bâtiments ainsi que des aménagements extérieurs de l'espace public, construire de nouveaux complexes sportifs (Chambrière, et bientôt Hallebardier) et une nouvelle cuisine centrale qui sera fonctionnelle fin 2025.

Nous avons enrichi la programmation culturelle avec une offre variée, ouverte, inclusive, et présente dans toute la ville. À l'image, cet été, de Kan Ya Makan à l'île Balzac, de Caesarodunum à Marmoutier, de « Tours sur Loire » à la guinguette, au tiers-lieu des Beaumonts, au jardin des Bordiers, au Sanitas, ou encore du festival Murs de Loire et son nouveau parcours de fresques.

Enfin, face aux enjeux climatiques, nous avons pris soin de la biodiversité, végétalisé la ville, et augmenté la part des mobilités alternatives (transports en commun, marche, vélo, projet de SERM).

Nous nous réjouissons à ce titre de la future ligne 2 du Tram. Dès 2028, elle permettra de désenclaver plusieurs quartiers et de renforcer encore l'activité et la mobilité dans notre territoire. Tours, ville qui avance !

Pour joindre le groupe ou prendre rendez-vous :
majorite@ville-tours.fr - facebook.com/toursencommunmajo - toursencommun.fr

RENCONTREZ
VOS ÉLUS ET ÉLUES !

En mairie, sur rendez-vous.

Adj. au maire



Alice Wanneroy, chargée des ressources humaines, des relations avec les représentants du personnel, de la politique alimentaire et de la Cité internationale de la gastronomie :
02 47 21 67 29
s.jeufrault@ville-tours.fr

Adj. au maire



Franck Gagnaire, chargé de l'éducation, de la petite enfance et de la vie étudiante :
02 47 21 64 29
m.moulun@ville-tours.fr

Adj. au maire



Marie Quinton, chargée du logement, de la politique de la ville et de la lutte contre l'exclusion :
02 47 21 64 29
m.moulun@ville-tours.fr

Adj. au maire



Frédéric Miniou, chargé des finances et des marges de manœuvre, des grands projets productifs et du conseil de gestion :
02 47 21 65 60
s.hadad@ville-tours.fr

Adj. au maire



Cathy Savourey, chargée de l'urbanisme, des grands projets urbains et de l'aménagement des espaces publics :
02 47 21 67 29
s.jeufrault@ville-tours.fr

Adj. au maire



Christophe Dupin, chargé de la culture et des droits culturels :
02 47 21 63 40
m.ruggio@ville-tours.fr

Adj. au maire



Catherine Reynaud, chargée de la vie associative, de la cohésion territoriale, des affaires juridiques et de la commande publique :
02 47 21 65 60
s.hadad@ville-tours.fr

Adj. au maire



Iman Manzari, chargé du commerce, de l'artisanat, des congrès, foires et marchés, des manifestations commerciales et du matériel de fête :
02 47 21 63 40
m.ruggio@ville-tours.fr

Adj. au maire



Philippe Geiger, chargé de la tranquillité publique, de la police de proximité, de la sécurité civile et de la laïcité :
02 47 21 63 40
m.ruggio@ville-tours.fr

Adj. au maire



Élise Pereira-Nunes, chargée de l'égalité des genres, de la lutte contre les discriminations, des relations internationales, des réseaux de villes et de la francophonie :
02 47 21 64 29
m.moulun@ville-tours.fr

Adj. au maire



Éric Thomas, chargé des sports :
02 47 70 86 70
s.grevelllec@ville-tours.fr

Adj. au maire



Annaelle Schaller, chargée de la démocratie permanente, du Budget participatif, de la citoyenneté et du Conseil municipal des jeunes :
02 47 21 65 60
s.hadad@ville-tours.fr

Adj. au maire



Martin Cohen, chargé de la transition écologique et énergétique :
02 47 21 67 29
s.jeufrault@ville-tours.fr

Adj. au maire



Rachel Moussouni, chargée de l'action sociale, de la santé, de l'autonomie et des solidarités intergénérationnelles :
02 47 21 64 29
m.moulun@ville-tours.fr

Adj. au maire



Betsabée Haas, chargée de la biodiversité, de la nature en ville, de la gestion des risques et de la condition animale :
02 47 21 67 29
s.jeufrault@ville-tours.fr

Adj. au maire



Oulématou Ba-Tall, chargée de la communication interne, de l'administration générale, du recensement, de l'état civil et de la formation du personnel :
02 47 21 65 60
s.hadad@ville-tours.fr

LES ÉLUS ET ÉLUES DE
QUARTIER À VOTRE ÉCOUTE !

En mairie, sur rendez-vous.

TOURS NORD OUEST



Bertrand Renaud, chargé des archives municipales et du patrimoine :
02 47 54 55 17
mairie du Beffroi
02 47 21 63 40
m.ruggio@ville-tours.fr

TOURS NORD EST



Thierry Lecomte, chargé de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle, des relations avec les établissements d'enseignement supérieur :
02 47 21 63 43
mairie de Sainte-Radegonde
02 47 21 64 29
m.moulun@ville-tours.fr

TOURS CENTRE OUEST



Christine Blet, chargée de l'éducation populaire, de la lecture publique et des tiers-lieux :
02 47 21 63 40
m.ruggio@ville-tours.fr

TOURS CENTRE EST



Anne Bluteau, chargée de la prévention de la délinquance, des affaires militaires et protocolaires :
02 47 21 63 40
m.ruggio@ville-tours.fr



Anne Désiré, déléguée à la démocratie permanente :
a.desire@ville-tours.fr

TOURS SUD



Florent Petit, chargé des services publics de proximité et de l'accès aux biens communs :
02 47 74 56 03
mairie-dequartier@ville-tours.fr
mairie annexe des Fontaines :
02 47 21 64 29
m.moulun@ville-tours.fr



Maxence Brand, délégué à la jeunesse :
mairie annexe des Fontaines :
02 47 74 56 03
mairie-dequartier@ville-tours.fr

TOURS NOUS RASSEMBLE

Des alertes claires, des réponses absentes

Depuis le début du mandat, nous alertons sur le manque de méthode et de vision de la municipalité. Le dernier conseil municipal en a, une fois de plus, donné l'illustration.

Sur les écoles, une conférence de presse a vanté la rénovation des Fontaines. Très bien. Mais nous attendons toujours le plan global, son calendrier, ses priorités et son financement. Aucune réponse. Même silence sur le plan ANRU, sans indicateurs ni vision à long terme.

Sur la deuxième ligne de tram, les contradictions s'accumulent. Un appel d'offres prévoyait l'abattage de dizaines d'arbres dès mai 2025, avant même la déclaration d'utilité publique. Rien que sur le Boulevard Jean Royer, on comptera -55 arbres. On détruit la canopée urbaine... puis on s'inquiète des îlots de chaleur.

Côté urbanisme, nous avons alerté sur le projet immobilier Saint-Gatien. La Ville garantit un emprunt de plus de 15 M€ pour une opération dont la commercialisation atteint à peine 20 %. Un risque qu'aucune banque ne prendrait.

Et aux Deux-Lions, le quartier s'achève sans qu'un seul nouvel équipement public ne voie le jour. Une patinoire ? Un gymnase ? Rien. Pourtant, lors du mandat précédent, nous avions dû construire une école des années après la création de ce quartier, faute d'anticipation de nos prédécesseurs. L'histoire se répète, les erreurs aussi.

À moins d'un an des élections, le constat est cruel : de l'affichage, peu d'action, et surtout aucun plan global.

Christophe Bouchet, Marion Cabanne, Romain Brutinaud-Pellereau, Alexandra Schalk-Petitot

groupe.tournousrassemble@ville-tours.fr
02 47 21 66 02

Mairie de Tours, 1 à 3 rue des Minimes
facebook.com/Tournousrassemble
twitter.com/ToursNRassemble
youtube.com/@tournousrassemble

TOURS AU CŒUR

Un manque d'ambition et de vision qui se confirme !

Malgré l'auto-satisfaction de l'actuelle majorité sur sa gestion lors du dernier conseil municipal, nous restons sur notre faim et ne pouvons que constater le manque d'ambition pour notre ville. Si la gestion de la ville s'est assainie, notons que ce résultat est aussi dû au travail mené lors des précédents mandats.

Mais une bonne gestion fait-elle une bonne politique ? Avec un peu plus de 200 millions d'euros cumulés d'investissements sur le mandat depuis 2020, quels résultats ? Quels changements ? Les équipements sportifs sont à l'étroit, le « plan écoles » lancé en 2019 progresse lentement, le nombre de places en crèche stagne, le patrimoine architectural se dégrade toujours un peu plus. Sur 56 M€ d'investissements en 2025, 230 000€ seulement sont prévus

pour l'investissement sur les équipements culturels. C'est bien peu !

À 9 mois de la fin du mandat, à part la création de pistes cyclables de-ci-de-là par la Métropole, la construction d'une nouvelle cuisine centrale répondant à un besoin de mises aux normes, la réfection au compte-goutte de certaines écoles ou la construction de l'école C. Bernard financée en majorité par l'Etat, le bilan est maigre en termes de réalisations.

Les grands projets promis aux électeurs en 2020 : nouvelle crèche à Tours Nord, aménagement de l'îlot Vinci, requalification du Palais des sports, projet des Halles, rénovation église St Saturnin, maison de la démocratie (etc.) sont enterrés. Les mécontentements des tourangeaux eux s'accumulent !

Céline Delagarde, Affiwa Mètreau, Bertrand Rouzier

groupe.toursaucoeur@ville-tours.fr
toursaucoeur@gmail.com

JE M'ENGAGE POUR TOURS

Réforme du plan de circulation : quel premier bilan ?

La Ville de Tours a voulu s'inspirer de celle de Gand pour repenser la circulation automobile.

Il s'agissait de réduire le trafic de transit dans les quartiers en réduisant le nombre d'entrées/sorties pour les automobiles à un seul point.

Deux quartiers ont vu leur plan de circulation transformé de cette manière.

Quels premiers constats peut-on faire ?

Les habitudes de circulation des automobilistes ont dû changer pour 50% d'entre eux. Pour autant, la baisse du trafic automobile reste très modeste : 4% de report modal annoncé.

Quel gain ou quelle perte de bien-être cela représente-t-il pour la population ? Voilà ce qu'il faudrait savoir.

Le report modal signifie moins de bruit et moins de pollution de l'air. Mais les changements de pratiques des autres automobilistes avec le rallongement des distances peuvent annuler ce gain. Cet élément de suivi du bilan n'est pas réalisé par la mairie ou les cabinets de conseils qu'elle rémunère pour l'accompagner dans ce projet. Les réactions des habitants témoignent d'une insatisfaction à laquelle il faudrait pourtant pouvoir répondre.

Nous demandons la transparence sur les bénéfices et les coûts de cette réforme. Le changement de plan de circulation de la ville est une mesure aux effets aussi structurels que la création d'une ligne de tramway : il doit faire l'objet de la même qualité dans l'évaluation de ces effets pour que nos concitoyens puissent en débattre sur des éléments les plus objectifs possibles.

Benoist Pierre, Pierre Commandeur, Barbara Darnet-Malaquin

jemengagepourtours@gmail.com
jemengagepourtours@ville-tours.fr

AVEC VOUS POUR TOURS

Violence tolérée

L'extrême gauche, et parmi elle quelques adjoints au maire, a appelé à manifester contre la Nuit du Bien Commun qui se tenait en mai au Grand Théâtre, loué pour l'occasion. Cet événement destiné à aider des associations locales dans leurs projets divers a été perturbé par quelques-uns qui y voient des participants non respectables et une action qui ne leur convient pas, la chose publique ne pouvant être réservée qu'à des acteurs publics.

A cette occasion, une violence aussi inattendue qu'inouïe s'est fait jour sous différentes formes dont des actes graves d'appel au meurtre. La majorité municipale a brièvement condamné cette violence lors du dernier conseil municipal mais pas ses membres qui l'ont suscitée. Si de tels événements devaient se reproduire, nous souhaitons que la position municipale ne soit pas équivoque. Nous attendons une condamnation claire et ferme de ces méfaits.

Cécile Chevillard - Thibault Coulon - Olivier Lebreton

groupe.avecvouspourtours@ville-tours.fr
Facebook : Avec Vous pour Tours

MÉLANIE FORTIER

Tours, l'été en mode mineur ...

Tours l'été, c'était la fête, les rues vibraient de concerts, de festivals : en juin le Florilège vocal, en juillet Au nom de la Loire, devenu Rayon frais, puis l'année Martinienne. Aujourd'hui, plus rien : silence, obscurité et insécurité. Où sont passées les nuits animées, la culture accessible à tous ? La ville s'est figée. Redonnons à Tours l'été qu'elle mérite : vivant, sûr, joyeux.

Mélanie Fortier

Contact : m.fortier@ville-tours.fr

